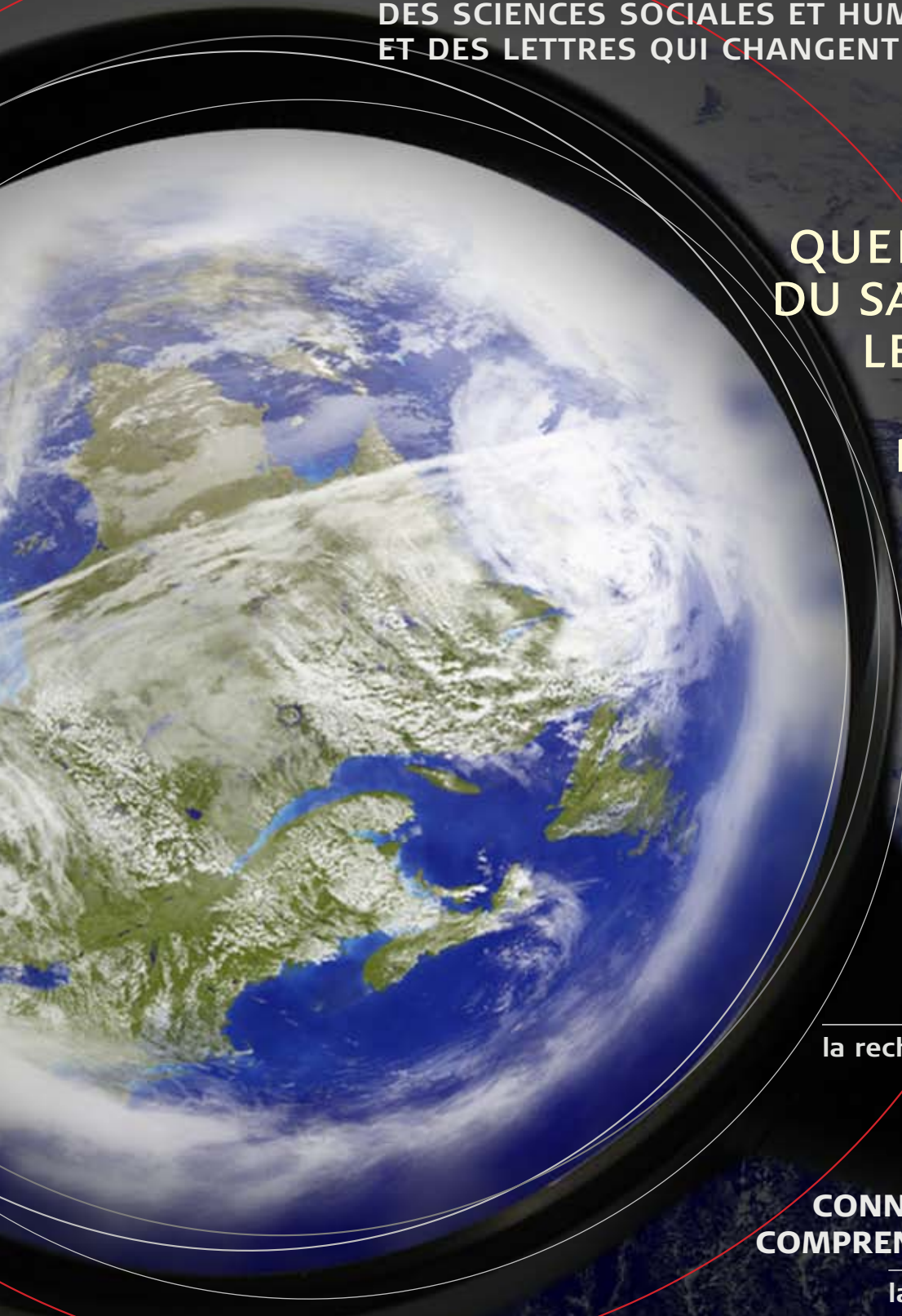


Volume 3, 2006

La revue du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Recherche **INNOVATIONS**

DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS
ET DES LETTRES QUI CHANGENT LE MONDE



**QUELLE SOCIÉTÉ
DU SAVOIR POUR
LE QUÉBEC ? :
QUELQUES
RÉFLEXIONS**

en ouverture

**UN QUÉBEC QUI
PREND DE L'ÂGE**

la recherche en partenariat

**DE NOUVELLES
CONNAISSANCES POUR
COMPRENDRE ET INNOVER**

la recherche à l'agenda

SOMMAIRE

3 en ouverture

Quelle société du *savoir* pour le Québec? : quelques réflexions



7 la recherche en partenariat

Un Québec qui prend de l'*âge*

17 les laboratoires de la recherche

Un regard novateur sur le *droit* contemporain



20 la recherche à l'agenda

De nouvelles *connaissances* pour comprendre et innover

30 l'heure juste

L'Europe *réinvestit* dans la science



31 les laboratoires de la recherche

L'*effet-école* sur le développement de l'élève

35 un enjeu de la recherche

Du *transfert* de connaissances indispensable à l'innovation

38 la trame du Fonds

Un *savoir* à construire et à partager

Recherches INNOVATIONS

DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS
ET DES LETTRES QUI CHANGENT LE MONDE

MISSION

Publiée une fois l'an, la revue *Recherches Innovations* vise à promouvoir, auprès des décideurs, gestionnaires, intervenants, chercheurs et étudiants, la recherche et ses retombées dans les grands secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres. Les thématiques qui y sont abordées renvoient aux préoccupations du Fonds Société et Culture, de même qu'à la recherche et la formation qu'il soutient dans ses treize domaines. À tirage limité, la revue *Recherches Innovations* vise à conjuguer qualité et budget modeste. La revue est aussi offerte en format pdf dans le site web du Fonds.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE

Mme Louise Dandurand, présidente-directrice générale ;
Mme Johanne Archambault, directrice de l'enseignement et de la recherche au CSSS/Institut de gériatrie de Sherbrooke ;
Mme Marie-Andrée Beaudet, professeure au département des littératures de l'Université Laval ; Mme Raffaella Commodari, étudiante à l'Université McGill ; Mme Louise Gaudreau, professeure et directrice au département d'éducation et pédagogie de l'Université du Québec à Montréal ; M. Bruno Jean, professeur au département des sciences humaines de l'Université du Québec à Rimouski ; M. Pierre-André Julien, professeur à l'Institut de recherche sur les PME de l'Université du Québec à Trois-Rivières ; M. Jack Nathan Lightstone, professeur au département des religions, de l'Université Concordia ; Mme Mireille Mathieu, présidente-directrice générale du Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales ; M. Alain Noël, professeur au département de science politique de l'Université de Montréal ; Mme Monique Régimbald-Zeiber, professeure à l'École des arts visuels et médiatiques de l'Université du Québec à Montréal ; Mme Marie Simard, professeure à l'École de service social de l'Université Laval ; M. Jean-Noël Tremblay, chargé de cours à l'École nationale d'administration publique ; M. Brian Young, professeur au département d'histoire de l'Université McGill ; membre observateur : M. Jacques Babin, sous-ministre adjoint au ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'Exportation.

DIRECTION

Benoît Sévigny

COLLABORATION INTERNE

Personnel du Fonds : Carole Brabant,
Cédric Pautel, Véronique Sauriol et Benoît Sévigny

COLLABORATION EXTERNE

Nathalie Dyke

CORRECTRICE

Hélène Larue

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE

Maynard & Arseneault design

IMPRESSION

Impresse inc.

SOURCES PHOTOGRAPHIQUES

Page 3 : Pierre Bédard
Page 11 : Christine P. Newman
Page 17 : CRDP
Page 24 : Pascal Bastien
Page 31 et 32 : CRIRES
Autres photos : Membres du personnel du Fonds et CD

ÉDITEUR

Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Service des communications du Fonds Société et Culture
500, boul. René-Lévesque Ouest

17^e étage, bureau 100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : (514) 864-1619
Télécopieur : (514) 873-9382

Courriel : benoit.sevigny@fqrsc.gouv.qc.ca
Site Web : www.fqrsc.gouv.qc.ca

La reproduction des textes de *Recherches Innovations* est autorisée et même encouragée à condition que la source soit mentionnée. Le générique masculin n'est utilisé que dans le but d'alléger les textes.

Dépôt légal – 4^e trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1715-1937

Louise Dandurand
Présidente-directrice générale



Quelle société du *savoir* pour le Québec? : quelques réflexions

Il y a des chercheurs, enseignants, administrateurs, ingénieurs, médecins, journalistes, avocats, webmestres, biblioéconomistes... Ils passent le plus clair de leur temps à produire, diffuser ou utiliser le savoir. Le nombre de ces travailleurs et travailleuses, dont une grande part provient des facultés des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, ne cesse de croître dans les sociétés où l'immatériel, ou la connaissance, gagne en importance. Une tendance irréversible — pour ne pas dire une véritable révolution — dans laquelle le Québec est résolument engagé. Mais quelle société du savoir le Québec veut-il se donner?

Comme l'énoncent avec justesse les auteurs d'un rapport de l'Unesco sur la question : « L'économie de la connaissance ne saurait à elle seule fonder le projet de société du savoir¹. » Au-delà de la composante immatérielle, de plus en plus présente dans la production de biens et de services, la lecture que l'on fait de la réalité, nos façons de faire, nos pratiques et interventions, voire nos activités quotidiennes sont dans une grande mesure façonnées par l'avancement et l'application des connaissances issues de la recherche. Si aujourd'hui on parle de société du savoir, c'est parce que « presque toutes nos activités sont désormais touchées par le progrès des connaissances et par les technologies qui en découlent² ». Un progrès qui va en s'accroissant. La visite de certains musées et centres de la science nous rappelle que le savoir d'aujourd'hui, qui relève parfois du « gros bon sens », était jadis une découverte de la recherche ou une avancée technique!

Au Québec, comme dans l'ensemble des pays de l'OCDE, le système de recherche et d'innovation (SRI) représente le fer de lance de la société du savoir. En raison de l'importance toujours accrue de la connaissance scientifique en termes de retombées, d'influence et de source d'innovations dans l'évolution des sociétés avancées, toute société du savoir serait en quelque sorte à l'image de son système de recherche et d'innovation : elle serait l'expression de l'importance accordée au soutien à la recherche.

Le rôle qu'occupent la science et la formation hautement qualifiée, c'est-à-dire l'offre de connaissances, stimulerait la demande de connaissances et de compétences, laquelle, dans un effet de rétroaction, susciterait l'offre... Mais que l'avènement de la société du savoir s'explique par l'offre ou par la demande, la grande diversité des besoins de connaissances et d'innovations commande un certain équilibre du système de recherche et d'innovation, et ce, à plusieurs égards. Le système doit favoriser à la fois la recherche fondamentale et appliquée ou contextualisée parce que, dans une perspective d'innovation, la première est souvent la condition de la seconde; le système doit privilégier l'interfécondation des disciplines de recherche parce que les phénomènes de société sont de plus en plus complexes à appréhender; le système doit promouvoir l'avancement des connaissances dans tous les domaines du savoir parce que le développement économique, social, politique et culturel en est tributaire. C'est là un équilibre nécessaire dans la production de connaissances — au préalable dans leur soutien — mais aussi dans leur diffusion, leur appropriation, leur utilisation; c'est dans sa mobilisation que le savoir prend de la valeur.

UN BESOIN INCESSANT DE CONNAISSANCES

On sait que différents types de savoir, dont la connaissance scientifique, cohabitent dans une organisation sociale sans nécessairement s'opposer. S'ils existent depuis longtemps, la notion de société du savoir, elle, est assez récente. Son émergence correspondrait-elle à l'importance grandissante de la connaissance scientifique dans la société et à ses applications dans le quotidien? C'est ce que suggère notamment la Banque mondiale, dans son rapport *Construire les sociétés du savoir*, à savoir que « le progrès social et économique se réalise principalement par le développement des connaissances et l'application du savoir³ ». La recherche comporte des visées de compréhension (connaissance) de la réalité et d'application (savoir) pour innover. →

La connaissance produite par la recherche est incontournable quand il s'agit de comprendre l'environnement dans lequel évoluent la société québécoise, ses organisations et institutions, sa population. La complexité croissante des questions de société exige une compréhension plus fine des facteurs en jeu, qu'ils soient d'ordre individuel, familial, social, politique, environnemental, économique ou culturel, pour mieux préparer l'action. Quelques exemples : l'élaboration d'un programme pédagogique en vue de diminuer le décrochage scolaire chez les jeunes de quartiers défavorisés; l'application d'un plan d'action gouvernemental en matière d'obésité ou de services de santé; une décision d'affaires dans le but d'accéder à un marché étranger ou d'accroître la productivité; la mise en œuvre d'une politique publique afin de répondre à une préoccupation collective telle que celle de la dénatalité, des accidents de la route chez les jeunes,

**Dans les pays développés,
la connaissance est devenue la matière
première des produits et services,
le premier facteur de croissance du PIB.**

de la protection des lacs, des rivières, des forêts; l'intervention dans des zones de tension à travers le monde ou relativement à la montée du terrorisme... Autant d'interventions qui doivent s'appuyer sur la meilleure lecture possible de la situation.

Le besoin de connaissances est aussi l'affaire de la population en général. Dans cette optique, la culture scientifique et technique devient une condition *sine qua non* pour que se constitue une société du savoir. Comme le pose le Conseil de la science et de la technologie (CST) dans son rapport d'enquête sur la question, l'appropriation de la culture scientifique et technique du point de vue de la personne représente, entre autres, « une base de connaissances indispensables pour décoder et comprendre la complexité du monde d'aujourd'hui [...], un élément essentiel pour s'adapter aux changements de plus en plus rapides de leur environnement⁴ ». La compréhension d'un conflit comme celui survenu récemment au Liban — inquiétant pour certaines communautés du Québec — nécessitait une base de connaissances de la réalité politico-historique de cette région du monde, et l'expertise de chercheurs sur la question.

La recherche fondamentale alimente le patrimoine de connaissances et constitue un préalable à un programme de recherche contextualisée afin de répondre aux besoins d'innovation des entreprises et des organismes.

UNE ÉCONOMIE QUI CARBURE À L'INNOVATION

L'économie du savoir est une composante, peut-être la principale et la plus apparente, de la société du savoir. Dans les pays développés, la connaissance est devenue la matière première des produits et services, le premier facteur de croissance du PIB. « Les économies de l'OCDE sont plus tributaires que jamais de la production,

de la diffusion et de l'utilisation du savoir⁵. » La part des investissements dans l'immatériel — la recherche et développement, la formation, les compétences techniques spécialisées, etc. — tend à se révéler supérieure à celle des investissements en équipements dans la production de biens et de services. Le capital intellectuel rivalise aussi en importance avec le capital financier.

Le savoir a toujours été un élément important du développement économique. L'économie d'hier était d'ailleurs basée sur un savoir lié aux compétences et aptitudes comme celles de bâtir, de manufacturer, de cultiver, alors que celle d'aujourd'hui, l'économie du savoir, fait surtout appel aux capacités de comprendre, d'analyser, de contextualiser. Le développement de la science et de la technologie a transformé la production et les modes de production : la science dans son évolution s'est progressivement orientée vers l'application de connaissances en innovation.

Qu'elle soit biomédicale, technologique, organisationnelle ou sociale, l'innovation représente, en effet, le principal facteur d'amélioration ou de compétitivité sur le plan des produits et services. « L'innovation est devenue un moteur fondamental de la croissance économique durable et un élément indispensable de la réponse à de nombreux autres besoins de la société⁶. » En effet, si l'innovation organisationnelle ou sociale découlant des sciences sociales et humaines est la plupart du temps peu commercialisable, elle contribue sans conteste à la performance des entreprises et des organisations, en plus de réduire les coûts sociaux et humains liés à la criminalité, au chômage, à la pauvreté et à la maladie, aux jeux de hasard et d'argent...

Sans prétendre que l'innovation naisse uniquement de la recherche, celle-ci, et par ricochet la formation, en sont devenues les principales conditions. Depuis une vingtaine d'années, par exemple, le nombre moyen de publications scientifiques des pays du G8 citées dans des brevets déposés aux États-Unis ne cesse de croître⁷. Il y aurait donc un lien de plus en plus étroit entre la science et l'innovation. Un lien tel qu'il n'est plus indiqué aujourd'hui de parler d'un système de recherche sans y rattacher la fonction d'innovation.

UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE QUI TEND À DEVENIR LA NORME

« Le travailleur qualifié a sur lui un outil très utile, le savoir, qui dénote la possession d'une composante importante, mais immatérielle, des moyens de production⁸ », écrit G. Hodgson dans un ouvrage publié par l'OCDE. Ce genre de travailleurs sont de plus en plus nombreux sur le marché. En effet, l'OCDE diffusait en 2001 un rapport démontrant l'importance grandissante de l'emploi à forte intensité de savoir dans les pays de l'Union européenne et aux États-Unis de 1992 à 1999. « L'emploi à forte intensité de savoir, peut-on lire, a augmenté beaucoup plus vite que les autres types d'emploi⁹. » Par exemple, pour être efficace, l'innovation technologique, dans son implantation, doit souvent être accompagnée d'un changement organisationnel et, de

façon impérative, d'une main-d'œuvre adéquatement formée. « Des études menées dans certains pays montrent que plus rapide est l'introduction de moyens de production à forte intensité de savoir, comme ceux qui reposent sur les technologies de l'information, plus forte est la demande de travailleurs qualifiés¹⁰. » Une telle condition s'applique également aux innovations sociales, que ce soit en termes de nouvelles pratiques, d'interventions ou de façons de faire.

Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation proposait récemment une lecture de l'économie du savoir au Québec : on conclut que ce sont les industries à savoir élevé — en regard des industries à savoir moyen ou faible — qui affichent le plus haut taux de croissance depuis près de dix ans. « En 2004, le savoir élevé représente 18,4 p. 100 de l'emploi au Québec [...], le nombre d'emplois du savoir élevé a connu une augmentation de près de 65 p. 100 de 1987 à 2004 [...] »¹¹.

Les données analysées par le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie sont également révélatrices : « En 2005, l'emploi hautement qualifié connaît sa plus forte hausse depuis 1987 et domine ainsi la création d'emplois.¹² » Expression d'un changement profond de la nature de l'économie québécoise, le Centre estime que la tendance observée devrait se poursuivre et les universitaires deviendront plus nombreux que les travailleurs peu scolarisés.

Il est intéressant de constater l'évolution, depuis une dizaine d'années, de la répartition des possibilités d'emploi hautement qualifié par secteur de formation. En 1996, 40 p. 100 des possibilités d'emploi commandaient une formation en sciences sociales et humaines, en arts et lettres : dix ans plus tard, cette proportion est passée à 49 p. 100.¹³

Facteurs intrinsèques de la société du savoir, l'avancement des connaissances, l'innovation et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dépendent inévitablement de la qualité du système de recherche et d'innovation, et ce, dans sa grande diversité.

UN SYSTÈME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION ENVIABLE, MAIS...

Dans un contexte de transition vers une société du savoir, le Québec possède un système de recherche et d'innovation dont il peut s'enorgueillir à plusieurs égards. Avec ses dix-huit universités comptant plus de 8 500 professeurs-chercheurs impliqués dans des centres, groupements et réseaux de recherche, le Québec compte 8,6 chercheurs universitaires par 1 000 personnes actives, un ratio supérieur à celui de la plupart des pays de l'OCDE.

Outre la recherche universitaire, la recherche et développement s'observe dans plus de 5000 établissements et le Québec, comptant 10 chercheurs en entreprise par 1 000 personnes actives, figure une fois de plus dans le peloton de tête des pays de l'OCDE. Quant au niveau du pourcentage de la DIRD (dépense intérieure de recherche et développement), de la DIRDE (dépense *intra-muros* de recherche et développement du secteur des entreprises) et de la DIRDES (dépense *intra-muros* de recherche et développement du secteur de l'enseignement supérieur) par rapport au PIB, le Québec se compare avantageusement à la plupart des pays et à l'ensemble des provinces canadiennes.

En 1996, 40 p. 100 des possibilités d'emploi commandaient une formation en sciences sociales et humaines, en arts et lettres; dix ans plus tard, cette proportion est passée à 49 p. 100.

Une capacité de recherche qui faisait dire à Camille Limoges, lors d'une conférence sur la mise à jour de la *Politique québécoise de la science et de la technologie*, que « le Québec est champion », notamment sur le plan de la DIRDES⁷. Mais quel est le niveau optimal de la DIRDES pour une société? La situation québécoise en cette matière en est-elle une de saturation ou représente-t-elle plutôt un tremplin pour aller plus loin?, se demandait le conférencier. Le débat est ouvert. D'autant plus que le portrait a quelque peu changé depuis quelques années : on observe une stagnation dans le financement public de la recherche au Québec et un réinvestissement en science ailleurs au Canada et en Europe. Un besoin de réinvestissement en recherche, oui, mais surtout un équilibre dans le soutien...

...UN ÉQUILIBRE À CONSOLIDER

La production de connaissances est notamment une affaire de sous ! En 2003-2004, le financement public de la recherche au Québec par l'intermédiaire des trois Fonds québécois de recherche et des trois Conseils fédéraux s'élevait à 567,4 millions de dollars¹⁴ : 47,4 p. 100 en sciences de la santé ; 35,0 p. 100 en sciences naturelles et génie ; et 17,6 p. 100 en sciences sociales et humaines, en arts et lettres. À cela s'ajoutent d'autres initiatives d'importance de financement public de recherche (FCI, Chaires du Canada, Génome Québec, Génome Canada, VRQ, etc.) qui concernent surtout les sciences de la santé, les sciences naturelles et le génie, lesquels secteurs drainent aussi la quasi-totalité du financement privé de la recherche. Sur le plan du financement, la situation des sciences sociales et humaines n'est pas propre au Québec. « À l'instar de ce qu'on observe au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, la proportion des dépenses de recherche et développement dévolue aux sciences humaines et sociales est faible⁴. » Et pourtant...

Les réponses aux besoins de connaissances et d'innovation dans leur grande diversité passent tant par

des mots,
DES FAITS

« Ce sont les emplois de l'économie du savoir qui croissent le plus vite au Québec. Souvenons-nous de ce qui a attiré des multinationales comme Ericsson chez nous, c'est la disponibilité des cerveaux. »

Camille Limoges,
Les Affaires, 22 avril 2006

les sciences de la santé, les sciences naturelles et le génie que par les sciences sociales et humaines, les arts et les lettres. Il est tout aussi important de comprendre et d'agir sur les facteurs favorisant une « économie en santé » que sur ceux favorisant un environnement ou une population en santé! La démonstration n'est plus à faire quant à la nécessité de la recherche dans tous les domaines de la connaissance pour le développement économique, social, culturel et identitaire du Québec.

La contribution de tous les domaines de recherche s'explique aussi par la complexité des phénomènes à l'étude, qui nécessite une approche transdisciplinaire. L'intégration des disciplines autour d'un même objet tend à devenir la règle de la pratique scientifique. Le nombre de programmes et de projets de recherche sur des problématiques multisectorielles ne cesse d'augmenter. Par exemple, dans les travaux sur le VIH-sida, l'objectif de produire des médicaments de plus en plus efficaces ne

prédominant ou cohabitent avec des expertises à la frontière des autres grands secteurs de recherche.

L'effort en matière de soutien à la recherche dans tous les domaines de la connaissance est d'autant plus fondamental pour une société du savoir en devenir que l'innovation et la main-d'œuvre hautement qualifiée en sont tributaires. Les universités, laboratoires et centres de recherche sont les premiers lieux de transfert de connaissances et de formation, de même qu'un terreau fécond de l'innovation pharmaceutique, technologique, organisationnelle ou sociale. Que ce soit pour un médicament, une technologie ou un programme d'intervention sociale, la chaîne de valorisation d'un produit ou procédé nécessite une main-d'œuvre hautement qualifiée à toutes les étapes du processus et, surtout, au moment de sa commercialisation ou de son implantation dans l'entreprise ou l'organisation. Plus spécifiquement, si la chaîne de valorisation d'une innovation sociale diverge de celle d'un nouveau médicament ou d'une nouvelle technologie, toute innovation quelle qu'elle soit exige à une étape ou à une autre des spécialistes en droit, en éthique, en gestion, en marketing et en communication, en commerce, en langue étrangère, en évaluation.... bref, une main-d'œuvre formée dans les facultés des sciences sociales et humaines.

Cet équilibre relatif dans la production de connaissances, toutefois, porte fruit seulement si leur diffusion, leur acquisition et leur utilisation sont assurées. Les efforts consentis dans l'avancement des connaissances peuvent être, en partie, contrés par la sous-exploitation des résultats de la recherche. « Dans l'économie du savoir, le système scientifique doit établir un équilibre non seulement entre ses fonctions de production du savoir (recherche) et de diffusion du savoir (enseignement et formation), mais également avec sa troisième fonction de transfert de connaissances aux acteurs économiques et sociaux¹⁰[...]. » Se pose avec acuité la nécessaire mobilisation des acteurs et des savoirs, un enjeu de premier plan inscrit dans le plan triennal 2006-2009 du Fonds Société et Culture.

Sans un effort sur les plans de la diffusion et de l'acquisition de connaissances, la société du savoir conduit inéluctablement à une fracture sociale entre les groupes de la société, voire entre les régions et les pays. La culture scientifique et technique, en forte corrélation avec la scolarité, diverge ici comme ailleurs selon le statut socio-économique. Le développement d'une telle culture, par des vecteurs comme le système d'éducation, le marché du travail, les médias, la littérature, les musées, etc., devient la clé de voûte d'une société du savoir égalitaire. Encore faut-il que cette culture soit représentative de l'avancement de la science dans tous les domaines de la connaissance. •

Toute innovation quelle qu'elle soit exige à une étape ou à une autre des spécialistes en droit, en éthique, en gestion, en marketing et en communication, en commerce, en langue étrangère...

peut faire l'économie de recherches en matière de comportements, de contextes et d'environnements à risque, en matière d'éthique liée à la prévention et à l'intervention auprès des personnes vulnérables en matière d'évaluation d'outils de prévention, etc.

La nécessité d'intensifier la production de connaissances fait appel par ailleurs au changement du mode même de production, dont la transdisciplinarité est une des principales caractéristiques. « La société du savoir se caractérise par une croissance exponentielle des connaissances, toutes disciplines confondues, et par une reconfiguration des modalités de leur production et de leur gestion⁴. » Le rapprochement science et société est devenu un paradigme de premier plan dans la production des connaissances : production transdisciplinaire, axée d'avantage sur les besoins de la société et ayant une visée d'application des résultats. Conçue dans cet esprit, la vaste enquête de prospective Science, Technologie et Société, menée en 2004 par le CST, s'inscrit en droite ligne dans ce paradigme. Parmi les grandes thématiques relevées comme représentant les principaux défis auxquels fera face le Québec, la plupart commandent des approches intersectorielles où les sciences sociales et humaines

SOURCES

- 1- *Vers les sociétés du savoir*, Unesco, 2005 • 2- *L'ignorance nous coulera !*, « L'Actualité », novembre 2004 • 3- *Construire les sociétés du savoir*, Rapport de la Banque mondiale, Les Presses de l'Université Laval • 4- *La culture scientifique et technique au Québec* : bilan, Conseil de la science et de la technologie, 2002 • 5- *L'économie fondée sur le savoir*, OCDE, 1996 • 6- *Politique de la science et de l'innovation. Principaux défis et opportunités*, OCDE, 2004. • 7- *L'actualisation de la politique de la recherche et de l'innovation : quelques éléments pour la réflexion*, Camille Limoges, colloque de l'ADARUQ, 2005. • 8- *Conséquences socio-économiques des progrès de la complexité et du savoir*, Geoffrey M. Hodgson, in « La société créative du XXI^e siècle », OCDE, 2001. • 9- *La nouvelle économie : mythe ou réalité ?*, OCDE, 2001. • 10- *L'économie fondée sur le savoir*, OCDE, 1996. • 11- *L'économie du savoir au Québec*, MDEIE, 2005. • 12- *Revue du nouveau marché du travail*, CETECH, Août 2006. • 13- *Évolution des offres d'emploi au cours des dix dernières années*, Capsules du CETECH, mai 2006. • 14- Rapports annuels 2003-2004 des Fonds québécois de recherche et des Conseils fédéraux de recherche.

Un Québec qui prend de l'âge

Avec un taux de fécondité faible et stable, et une espérance de vie qui ne cesse de s'allonger, la population québécoise vieillit à un rythme accéléré. Selon les projections sur un horizon d'une vingtaine d'années, les personnes âgées de 65 ans et plus compteront pour 20 p. 100 de la population, alors que les moins de 15 ans ne représenteront que 16 p. 100 des Québécois. Quels seront les effets et les implications de l'évolution démographique dans la société québécoise? Comment seront redistribués les portefeuilles de services publics? Comment seront redéfinis les rôles de la famille, des institutions, des réseaux sociaux et communautaires, finalement de tous les membres de la communauté? En 2025, parlerons-nous d'un Québec fou de ses aînés?

Afin d'obtenir des éléments de réponse, le Fonds Société et Culture a élaboré, en collaboration avec de nombreux partenaires, deux programmes de recherches concertées relativement à la question du vieillissement de la population québécoise. Sept équipes de recherche se sont penchées sur divers aspects de la problématique; les résultats de leurs travaux peuvent surprendre, étonner, faire réfléchir, et leurs recommandations font appel à l'innovation sociale. Voilà ce qu'expose ce dossier rédigé par la journaliste scientifique Nathalie Dyke.

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : UNE NOUVELLE SPÉCIFICITÉ QUÉBÉCOISE

A moins de changements démographiques majeurs, d'ici 2041, le Québec sera l'une des sociétés les plus vieilles en Occident. Près de 30 p. 100 de la population québécoise sera âgée de 65 ans et plus. Des régions comme la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et la Capitale nationale seront les plus touchées avec une proportion approchant 40 p. 100. Plusieurs banlieues des grandes villes connaîtront aussi un vieillissement accéléré de la population. Ces projections illustrent le besoin de repenser la convivialité entre les logements, les transports et l'accès aux lieux publics pour tenir compte des nouveaux besoins d'une population vieillissante.

Voilà un des résultats de la recherche menée par l'équipe de Yves Daniel Bussière de l'INRS — Urbanisation, Culture et Société. Dans le cadre de cette recherche, l'équipe a tenté d'évaluer l'ampleur des aménagements collectifs nécessaires pour répondre aux besoins des futures personnes âgées. Divisée en trois volets, la recherche a ainsi porté sur le diagnostic de l'évolution démographique au Québec, son impact au plan des services de transport, du logement et de l'aménagement des lieux publics et sur un examen de modèles d'intervention les plus novateurs en vue de penser à des politiques publiques appropriées.

DES DÉSÉQUILIBRES DÉMOGRAPHIQUES

Comment sera configurée au plan spatial la population du Québec en 2041 ? À partir de données provenant de différentes enquêtes, l'équipe de recherche a conçu un atlas du vieillissement et des projections démographiques. Cette cartographie a permis de constater à quel point la dénatalité et l'émigration des jeunes vers les grandes villes vont accélérer le vieillissement de plusieurs régions périphériques et des banlieues de Montréal et de Québec.

Cette cartographie a permis de constater à quel point la dénatalité et l'émigration des jeunes vers les grandes villes vont accélérer le vieillissement de plusieurs régions périphériques et des banlieues de Montréal et de Québec.

« Le vieillissement démographique au Québec sera plus rapide que dans la plupart des pays industrialisés qui ont connu un baby-boom après la seconde guerre mondiale », affirme Yves Daniel Bussière. Il sera aussi beaucoup plus fort que dans les autres provinces canadiennes. « La courbe démographique montre que la natalité a chuté de façon plus accentuée au Québec après la Révolution tranquille », ajoute-t-il.



L'immigration internationale atténuera légèrement le phénomène du vieillissement sur l'île de Montréal qui attire la majorité des immigrants, mais l'impact en termes de rajeunissement demeurera somme toute assez marginal.

Le vieillissement soulève plusieurs problèmes tant au plan individuel que social. Toute la question des handicaps, de la mobilité des personnes âgées et de leur autonomie, ainsi que des coûts liés aux soins et services à procurer à une population vieillissante, se voit accentuée.

ADAPTER LES TRANSPORTS...

En abordant principalement les problèmes de mobilité et de transport, la recherche de l'équipe de l'INRS a permis de mieux comprendre les besoins de déplacement des personnes âgées et les modes de transport privilégiés. Alors que les handicaps augmentent exponentiellement avec l'âge, les besoins en transport adapté sont loin d'être satisfaits. « Le métro de Montréal est 100 p. 100 inaccessible en fauteuil roulant, affirme Yves Daniel Bussière. Il s'agit d'un des derniers métros au monde qui ne possède aucun ascenseur. »

Il n'est pas surprenant, comme le démontre la recherche, que le mode préféré de transport par les personnes âgées, même sévèrement handicapées, demeure l'automobile personnelle ! Plus de 65 p. 100 des personnes admissibles n'utilisent que très peu ou pas du tout les transports adaptés. Elles préfèrent souvent aménager leur voiture en tant que passager plutôt que de prendre les transports adaptés, ce qui représente un investissement majeur et nécessite un accompagnateur conducteur.

« Puisqu'en ville et en région, tout est pratiquement conçu en fonction de l'automobile, les gens doivent se débrouiller autrement qu'en utilisant les transports en commun, explique le chercheur. Or, il ne coûterait pas cher à la société d'adapter davantage l'ensemble des modes de transport pour les personnes âgées. »

...ET LES LOGEMENTS

Avec le vieillissement de la population se pose aussi l'épineux problème de l'hébergement adapté aux personnes en perte d'autonomie. Or, l'approche institutionnelle coûte très cher et se voit de plus en plus délaissée dans de nombreuses sociétés industrialisées. Le Danemark, connu pour être un chef de file dans le maintien à domicile, a même interdit depuis 1986 l'hébergement en institution pour les personnes âgées et a opté pour un concept d'habitat adapté. Au Québec, la demande de placement en Centre d'hébergement de soins de longue durée dépasse largement l'offre. « On admet des aînés qui ne devraient pas y être mais qui deviennent avec le temps des cas lourds, faute d'exercice », constate l'économiste Bussière. Les hôpitaux hébergent aussi des personnes en perte d'autonomie en attente de ressources adéquates.

Des études démontrent que l'habitation est un support essentiel au maintien de l'autonomie et à l'intégration d'une personne dans la communauté. Le Québec et le Canada offrent différents programmes pour aménager le logement des aînés. Or, les chercheurs estiment que près de 26 000 ménages à travers la province ont des besoins non comblés, que ce soit pour entrer ou sortir du domicile ou pour aménager l'intérieur de leur logement en fonction de leur baisse d'autonomie.

Au Québec, la moitié des personnes avec incapacité sont propriétaires de leur logement. Parmi celles qui sont locataires, une large majorité (88 p. 100) vivent

des mots,
DES FAITS

Les chercheurs en pédagogie ne font pas que des observations et des études, ils mettent aussi la main à la pâte en créant des programmes d'aide.

Le Devoir, 4 octobre 2006

dans une habitation traditionnelle, alors que 11 p. 100 louent un logement destiné aux personnes âgées et 1,4 p. 100 habitent un logement conçu pour personnes handicapées.

Une véritable orientation de maintien à domicile nécessiterait des investissements additionnels en personnel, en équipement et en soutien aux aidants naturels. Plusieurs pays nordiques tentent de favoriser les aides informelles en s'appuyant sur les solidarités familiales et en versant une allocation non imposable aux aidants et, surtout, non liée aux revenus du bénéficiaire ou du soignant.

QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES ?

Selon l'économiste Bussière, les politiques favorisant l'autonomie et la mobilité devront toucher non seulement le transport, régulier et adapté, mais aussi l'aménagement des logements et des lieux publics. « Il est vraiment urgent de rendre les villes plus accessibles », constate-t-il.

Devant l'ampleur des changements démographiques et les besoins en soutien aux personnes âgées, le Québec doit favoriser le maintien à domicile et l'accessibilité universelle aux services. Les chercheurs considèrent que l'État devrait moins s'occuper d'offrir

lui-même les services, mais s'assurer qu'ils soient offerts selon les normes qu'il exige.

Des partenariats entre les municipalités, les ministères, les organismes et le secteur privé pourraient permettre de conjuguer des efforts en vue de développer des plans d'urbanisme beaucoup plus conviviaux pour les aînés. « Des analyses plus fines devront aussi être réalisées, conclut le chercheur, notamment en ce qui a trait aux réalités des différentes régions du Québec, les données pour le moment étant difficilement accessibles. »

PRENDRE SOIN DES PERSONNES ÂGÉES : QUELLE PART DE RESPONSABILITÉ POUR LA FAMILLE ?

Quand on regarde les perspectives démographiques du Québec d'ici les trente prochaines années, une question majeure pointe à l'horizon : les Québécois envisagent-ils cette responsabilité ou s'attendent-ils que l'État prenne en charge les soins aux aînés ? Une étude menée par l'équipe de Nancy Guberman, professeure-chercheuse à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal, révèle que les Québécois se considèrent responsables du bien-être de leurs proches âgés et des soins à leur procurer. Toutefois, cette responsabilité a des limites bien claires. Elle ne doit pas se faire au détriment de la vie professionnelle et familiale des membres de la famille, ni compromettre leur santé.

Dans le cadre de ce projet, l'équipe de recherche a voulu connaître les normes et les valeurs des Québécois à l'égard de leurs proches âgés malades et des services à domicile. Les politiques publiques et les pratiques sociales actuelles étant fondées sur la prémisse de la disponibilité des aidants et de leur intention à prendre soin des membres âgés de leur famille, une telle recherche s'imposait. Pour creuser la question, 1315 personnes de trois cohortes d'âge ont été sondées et une centaine de personnes provenant de 44 familles différentes ont été rencontrées en entrevue.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

« De façon générale, même si les membres d'une famille s'entendent sur des principes comme l'autonomie, le soutien et la solidarité, il n'y a pas de consensus entre eux sur la conduite à tenir pour prendre soin d'un membre âgé », affirme Nancy Guberman. La recherche révèle plutôt l'existence de plusieurs modèles de croyances et de mises en œuvre de la responsabilité familiale.

Le principal modèle découvert par cette recherche est celui d'une responsabilité partagée entre la famille et les services à domicile. Les données confirment la présence chez une grande majorité des répondants



d'une adhésion à une norme de responsabilité familiale pour des parents âgés fragilisés, mais cette norme couvre une définition et des balises précises. « Les membres de la famille ont la responsabilité d'être présents auprès de leurs parents âgés, de les soutenir et d'assurer leur sécurité et dignité, notamment en surveillant les services qui leur sont offerts, expliquent les chercheurs. Mais cette responsabilité s'arrête là, elle ne s'étend pas aux tâches instrumen-

Le principal modèle découvert par cette recherche est celui d'une responsabilité partagée entre la famille et les services à domicile.

tales quotidiennes requises pour fonctionner. » Ainsi l'aide familiale concerne surtout la présence, le soutien moral, la surveillance et l'accompagnement, sauf dans le cas de conjoints auprès de qui les attentes exprimées sont très prononcées.

La recherche de l'équipe de Nancy Guberman a permis de découvrir une grande ouverture aux services à domicile. En fait, les Québécois considèrent l'implication familiale et le recours aux services comme complémentaires. On attend des services qu'ils libèrent les familles surtout dans les tâches instrumentales quotidiennes et les soins infirmiers.

En réponse au sondage téléphonique, les jeunes de 18 à 30 ans et les hommes, davantage que les femmes, se sont révélés plus « familialistes », ils montrent aussi plus d'intransigeance face aux services publics que les personnes de 45 à 59 ans et celles âgées de 70 ans et plus. « Moins on a à s'occuper soi-même des personnes âgées, plus on a tendance à être familialiste », explique Nancy Guberman. Autre fait relevé, plus une personne a un niveau de scolarité élevé, plus elle est ouverte aux services à domicile et moins elle tend à responsabiliser la famille. Les données montrent également que lorsqu'une personne âgée n'est plus en mesure de vivre seule sans aide, le placement en institution est privilégié par 86 p. 100 des répondants. Et la quasi-totalité (97 p. 100) pense que le gouvernement devrait davantage contribuer au soutien à domicile des parents âgés.

L'URGENCE DE REPENSER LES SERVICES À DOMICILE

Or, chose certaine, même si la politique gouvernementale de maintien à domicile annonce des positions intéressantes, son actualisation n'est pas encore réalisée. Grâce à cette recherche, l'équipe de Nancy Guberman a constaté à quel point la mise en place d'une évaluation formelle de la situation des proches aidants à partir d'un outil distinct de celui qui évalue la personne ayant besoin d'aide n'a jamais été

opérationnalisée malgré l'intention politique. La reconnaissance du droit des aidants de s'engager et de réévaluer leur niveau d'engagement doit aussi dépasser l'étape de la formulation et être mise en pratique. « On ne s'assure nulle part de l'engagement volontaire basé sur un consentement éclairé, le soutien des proches continue d'être pris pour acquis », déplore Nancy Guberman.

Parmi les recommandations formulées à la suite de cette recherche, l'équipe considère qu'il faille actualiser l'orientation de la politique et hausser le financement des services d'aide à domicile. L'hétérogénéité des valeurs et des contextes des individus et des familles, ainsi que les organisations d'aide et de soins qui en découlent, interpellent aussi directement les politiques publiques. « Une offre de services standardisée et uniformisée ne saurait correspondre aux besoins diversifiés des familles », affirment les chercheurs. Les services et les intervenants doivent se moduler aux attentes et aux désirs différents d'une famille à une autre, de même qu'aux situations multiples et variées. La tendance à dévaloriser le travail d'assistance

personnelle et d'accompagnement des auxiliaires familiales et celui des préposés en aide domestique doit être renversée, car ce sont ces types d'aide qui sont les plus appréciés des familles. La chercheure est convaincue que la société québécoise gagnerait à installer des mesures permettant de concilier travail et aide aux parents âgés. À ce sujet, elle recommande qu'un travail de sensibilisation auprès des employeurs soit mis en branle et, comme la société l'a fait pour les parents de jeunes enfants, que l'on s'inspire du programme des congés parentaux et de la politique familiale.

ET LES FAMILLES RECOMPOSÉES ?

Devant le nombre élevé de désunions et de recompositions familiales, parfois répétées, les configurations familiales des personnes âgées de demain seront passablement différentes de celles d'aujourd'hui. Quelles seront les répercussions sur la structuration de l'aide et des soins aux parents âgés ? « C'est une question importante qu'il faudra explorer à l'avenir, affirme Nancy Guberman. Peu d'études existent sur les attentes à l'égard des membres de

ces nouvelles configurations familiales. » Les données de cette recherche laissent entrevoir que les obligations à l'égard des ex-conjoints et des enfants des nouveaux conjoints, sans être inexistantes, sont moindres qu'envers les conjoints et les enfants biologiques. La durée de vie commune affecterait sans doute les liens créés et les obligations ressenties. Les attentes de soutien pourraient être plus prononcées lorsqu'il y a eu maintien de contacts au fil des ans.

Plusieurs chercheurs spéculent sur la possibilité que les solidarités intra-générationnelles compensent, au moins en partie, la perte de soutien en provenance des familles. Or, les résultats de cette recherche ont permis de découvrir que peu d'attentes d'aide sont exprimées envers les amis, sinon pour faire des sorties ou rendre visite aux personnes âgées. Cette situation persistera-t-elle lorsque les familles seront encore moins nombreuses qu'aujourd'hui ? « Des recherches spécifiques portant sur de nouvelles configurations d'aide entre pairs devront être envisagées », conclut la chercheure.

LES BABY-BOOMERS ÂGÉS POURRONT-ILS COMPTER SUR L'AIDE DE LEUR FAMILLE ?

La donnée est désormais connue : la population québécoise sera bientôt l'une des plus vieilles en Occident. Cette réalité pose de sérieux défis en termes de services de santé et de services sociaux à dispenser aux personnes âgées de demain. Alors que la tendance actuelle favorise davantage le maintien dans la communauté et l'aide à domicile plutôt qu'en institution, les membres de la génération des baby-boomers, celle née entre 1946 et 1965, pourront-ils compter sur leur famille pour répondre à leurs besoins d'aide ? Une équipe multidisciplinaire, dirigée par le démographe Jacques Légaré de l'Université de Montréal, s'est intéressée à l'évaluation de la disponibilité du réseau familial et les besoins d'aide futurs à partir des tendances observées en 1986 et 1998. Cette recherche fournit aux décideurs de précieuses projections sur les besoins de soutien formel et informel des personnes âgées pour les 30 prochaines années au Québec.

DES FEMMES SEULES

La santé et le soutien social sont sans doute parmi les facteurs les plus importants pour assurer une bonne qualité de vie. Or, quel sera le réseau familial des personnes âgées de demain ? Une des caractéristiques de la génération des baby-boomers est d'avoir eu relativement peu d'enfants comparativement aux générations précédentes. Selon les projections de l'équipe de recherche, la faible fécondité des baby-boomers aura un impact direct sur l'aide disponible. L'équipe a démontré que les femmes âgées de 65 ans



et plus sans enfant survivant risquent d'augmenter de 18 p. 100 à 23 p. 100 entre 2001 et 2051. « Au Québec, une femme sur quatre sera sans enfant survivant », affirme Jacques Légaré.

Les femmes âgées seront aussi sans conjoint. « Les proportions de femmes vivant seules sont toujours plus importantes, car le taux de mortalité des hommes est plus élevé et les femmes ont tendance à épouser des hommes un peu plus âgés qu'elles », précise le chercheur. Les hommes se remarient aussi plus souvent que les femmes à la suite d'un divorce ou du décès de leur conjointe.

La recherche projective a identifié d'autres facteurs qui pourraient affecter l'aide offerte par les membres de la famille. Par exemple, la proximité géographique des enfants ainsi que les conséquences de l'augmentation du divorce sur les relations entre les personnes âgées divorcées et leurs beaux-enfants pourraient

avoir un effet sur le nombre d'aidants potentiels provenant du réseau informel. Or, d'après les chercheurs, il est difficile avec les données actuelles de faire des projections fiables sur les impacts des mutations familiales. « Une chose reste certaine, la présence d'au moins un enfant réduit considérablement le besoin d'aide formelle », souligne Jacques Légaré.

SERVICES FORMELS REQUIS

D'après les résultats de la recherche, si les tendances actuelles se maintiennent, le nombre d'ainés ayant besoin d'aide pourrait augmenter de 80 p. 100 entre 2001 et 2031. Comme l'arrivée des baby-boomers dans le groupe des personnes âgées se fera dès 2011 et qu'une plus grande proportion des personnes âgées divorcées de demain pourrait vivre seule, cette réalité risque d'augmenter les besoins en services de maintien à domicile. « Le Québec devrait présentement

être en train de planifier les besoins d'aide de la population », affirme sans conteste Jacques Légaré. « Chez les personnes âgées en perte d'autonomie, ajoute-t-il, l'aide des réseaux formels ou informels est un élément déterminant de leur état de santé et de bien-être. » Selon différents scénarios probabilistes, les femmes, ici aussi, sont toujours dans une proportion plus importante que les hommes à être atteintes d'incapacité.

À partir d'un modèle de micro-simulation conçu par Statistique Canada, la projection des besoins d'aide à domicile des futures personnes âgées s'est concentrée sur quatre activités : les travaux ménagers courants, l'achat d'épicerie, la préparation des repas et les soins personnels. En examinant les tendances

Une des caractéristiques de la génération des baby-boomers est d'avoir eu relativement peu d'enfants comparativement aux générations précédentes.

futures d'utilisation des services, la recherche a révélé qu'un plus grand nombre de femmes utiliseront le réseau d'aide formelle provenant d'employés rémunérés, d'agences publiques ou privées et de bénévoles. Pour les hommes, les chercheurs ont observé plutôt une légère augmentation des services formels et mixtes et une plus importante diminution des services informels. Les projections élaborées grâce à

« La réponse au jugement Chaoulli relève du choix politique. Celui-ci ne doit pas reposer sur des préjugés et la rumeur publique, mais s'appuyer sur des faits, des analyses et des recherches crédibles. »

Gilles Paradis, directeur du Réseau canadien de recherche sur la santé des populations,
Le Devoir, 18 février 2006.

cette recherche indiquent aussi une augmentation de la proportion d'ainés vivant en institution plus marquée entre 2031 et 2051, ce qui correspond à l'arrivée des baby-boomers aux âges élevés.

VALORISER LE CARING

L'équipe de recherche est convaincue que la prestation de services sociaux favorisant le maintien à domicile sera toute aussi importante dans les prochaines années que la prestation de soins médicaux. La planification d'une politique de maintien à domicile devra tenir compte des changements importants qui affectent la taille et la composition du réseau familial. Ce réseau représente aujourd'hui le principal acteur dans la prestation des services à domicile destinés aux personnes âgées en perte d'autonomie. « Il faut absolument être conscient que la population québécoise devient de plus en plus âgée, on ne gère pas une société vieillissante de la même façon qu'une

jeune société », affirme Jacques Légaré. Même si la santé des personnes âgées pouvait aller en s'améliorant, le démographe estime que les nombres en présence exigent un réalignement des priorités du système de santé. « Nous devons valoriser autant la dispensation de services que de soins plus spécialisés », ajoute-t-il.

Comme les services formels de caring devront se développer, ils devront aussi être plus attrayants pour la main-d'œuvre impliquée, notamment par des salaires adéquats. L'équipe de recherche recommande également que le système d'éducation fasse la promotion de toutes les professions sociales qui sont rattachées à la prise en charge d'une société vieillissante. Une des prochaines pistes de recherche de l'équipe portera d'ailleurs sur l'analyse de la demande future en ressources humaines sur le plan du soutien à domicile. « Les politiques existantes posent de sérieux dilemmes, conclut Jacques Légaré. Nous devons analyser des projets visant à élargir et à soutenir le réseau des soignants naturels dans le cadre de politiques d'emploi privé et de compensation financière des soignants naturels. » En effet, sans la valorisation concrète du travail d'aidant naturel, un grave problème de soutien disponible pourrait poindre à l'horizon, exacerber le manque de services sociaux et accentuer les problèmes de solitude éprouvés par les personnes âgées.

LE LOGEMENT SOCIAL ET L'HÉBERGEMENT POUR LES PERSONNES ÂGÉES OU COMMENT CONCEVOIR DE NOUVELLES POLITIQUES PUBLIQUES ?

Dans cette ère de contraintes budgétaires et de vieillissement de la population, la société québécoise, comme la majorité des sociétés occidentales industrialisées, est confrontée à revoir sa vision du rôle de l'État. En prenant comme problématique le cas des logements sociaux et de l'hébergement pour les personnes âgées, une équipe de recherche dirigée par Yves Vaillancourt et Michèle Charpentier, chercheurs à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal, propose, ni plus ni moins, une nouvelle façon de concevoir les politiques publiques. La nouveauté de leur point de vue porte sur la responsabilité élargie de l'État afin qu'il veille à l'ensemble des besoins des personnes selon la diversité des ressources disponibles. Or, pour y arriver, des « passerelles » devront être créées entre les secteurs privé, public et de l'économie sociale.



CRÉER DES PASSERELLES ENTRE LES RESSOURCES

En ayant comme objectif d'examiner les initiatives résidentielles qui offrent des services aux personnes âgées, l'équipe de chercheurs a voulu se distancier

de la populaire stratégie des « partenariats public privé » (PPP), perçue « ambiguë et boiteuse », pour inscrire leurs travaux dans une approche pluraliste. Depuis quelques années, les débats publics nord-américains font souvent allusion aux PPP, présentés

« Voilà une entreprise (Bridgestone-Firestone) qui a réussi un changement d'envergure. Elle parvient à innover aussi bien sur le plan technologique que social. En fait, c'est ce que les syndicalistes appellent de l'innovation sociale. »

Jean-Michel Laurin,
vice-président à la recherche et affaires publiques,
Manufacturiers et exportateurs du Québec,
Les Affaires, 25 mars 2006

comme une formule qui transformerait le rôle de l'État par l'apport du secteur privé dans des champs de compétences publiques. Or, plutôt que de tout ramener au couple marché/État ou privé/public, l'équipe cherche depuis une douzaine d'années à faire de la place à un troisième pôle d'initiatives — l'économie sociale — pour mieux cerner les interventions à développer et comprendre les transformations en cours.

La recherche a permis de constater à quel point les secteurs privé, public et de l'économie sociale ne sont pas étanches dans le domaine des services de logement et d'hébergement pour personnes âgées. À partir de l'analyse des ressources d'habitation dans le Sud-Ouest de Montréal, les chercheurs ont découvert qu'il existe différents modèles de collaboration sur un même territoire entre diverses ressources d'habitation. Or, les passerelles établies entre les résidences des divers secteurs sont très différentes. Certaines sont plus instrumentales et à sens unique (fourniture de matériel, échange d'informations), alors que d'autres

« Les interventions publiques se sont trop limitées aux établissements publics, alors qu'elles devraient toucher les résidences privées et celles de l'économie sociale. »

apparaissent comme de réels échanges partenariaux réciproques (élaboration conjointe de projets, partage des coûts administratifs, etc.). Des passerelles sont aussi établies avec des ressources du même secteur, tandis que d'autres font appel à des organismes issus de différents secteurs.

« Les secteurs public et de l'économie sociale ou communautaire développent plus spontanément des passerelles entre eux, constate l'équipe de recherche.

Les rapports y sont plus étroits que dans le secteur privé. » La question du financement y est pour beaucoup dans ce lien organique établi historiquement entre le public et l'économie sociale. La mission de bien commun que partagent ces deux secteurs susciterait davantage d'ouverture et de collaboration avec le milieu communautaire que le secteur privé.

Pourtant, selon les chercheurs, rien ne fait obstacle à une plus large ouverture des ressources du secteur privé vers leur milieu. Mais leur mode de gestion, axé sur les intérêts d'un seul individu ou d'un petit groupe, plutôt que sur ceux d'une collectivité, et leur mode de régulation basé sur la concurrence, plutôt que sur la concertation et la coopération, restreignent les potentialités de passerelles avec les autres acteurs intervenant auprès des aînés.

Au terme de trois ans et demi de recherche, trois analyses sectorielles et la publication d'une douzaine de monographies sur le sujet, l'équipe de recherche en est venue à proposer une vision « large, inclusive et intégrée » du rôle de l'État, au-delà de sa responsabilité vis-à-vis des ressources publiques qu'il régule, finance ou gère. Au nom de l'intérêt public, l'État doit fixer les grands objectifs, identifier les normes et les règles encadrant leur matérialisation, et injecter les fonds nécessaires pour les atteindre. Mais il a aussi la responsabilité de préciser le rôle des différents acteurs relativement à la gestion et à la prestation de services, au-delà de ceux qui sont dispensés dans des organismes qui sont sous sa juridiction.

« La nouveauté de notre vision est d'élargir la responsabilité de l'État, affirme Yves Vaillancourt. Les interventions publiques se sont trop limitées aux établissements publics, alors qu'elles devraient toucher les résidences privées et celles de l'économie sociale. » Selon l'analyse des chercheurs, entre 2002 et 2005, l'État québécois a fait quelques pas en avant pour intégrer dans sa politique publique le secteur privé à but lucratif, mais l'intégration demeure boiteuse à plusieurs égards, alors que les besoins restent criants.

L'URGENCE DU SOUTIEN

Depuis une quinzaine d'années, le système de santé et de services sociaux s'est donné pour objectif le maintien à domicile des personnes âgées. Or, cette recherche, à l'instar de plusieurs autres dans le cadre

de l'action concertée du Fonds Société et Culture, a révélé à quel point les ressources humaines et financières font cruellement défaut. De plus, il manquerait 2000 places en Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) pour les personnes en très grande perte d'autonomie. « Avec l'augmentation fulgurante de la demande, dénoncent les chercheurs, il est incompréhensible que la planification du ministère de la Santé et des Services sociaux pour les prochaines années implique un gel du développement de nouvelles places. » Même si les CHSLD représentent une solution de derniers recours, cette option doit être aménagée correctement d'autant plus qu'on y trouve les personnes les plus vulnérables. De façon majoritaire, il s'agit de femmes très âgées, la plupart du temps veuves, financièrement pauvres et sans réseau social pour les aider. « Leur besoin de protection sociale et sanitaire est très important. »

En ayant comme principal objectif le soutien aux personnes âgées en perte d'autonomie, les chercheurs proposent d'instaurer des passerelles souples et conviviales entre le privé, le public et l'économie sociale. « Des tables de concertation nationales et régionales pourraient être développées afin que les acteurs des trois secteurs puissent partager leurs expériences et leurs projets », affirme Michèle Charpentier.

« À ce titre d'ailleurs, notre recherche a été une expérimentation très riche, souligne l'équipe. La présence et la contribution des partenaires du terrain provenant des trois secteurs a permis de vivre des échanges et des passerelles rarement expérimentés. » Forts de cette expérience, les chercheurs souhaitent développer, entre autres, des pratiques et des interventions pour favoriser davantage l'empowerment des résidents et contrer les abus.

Les chercheurs sont convaincus qu'il faille permettre le plus possible aux personnes âgées de choisir leur milieu de vie et cesser de les inciter à déménager chaque fois que leur situation change. « Il y a de la place pour que coexiste un éventail de possibilités entre les OSBL, le privé à but lucratif et le public, affirment-ils. La société doit éviter de définir des parcours linéaires pour les personnes âgées en perte d'autonomie. » Or, pour favoriser la diversité des formules d'hébergement, la mise en lien des valeurs et des initiatives des secteurs privé, public et de l'économie sociale s'avère nécessaire à travers, selon les vœux des chercheurs, une politique publique définitivement large, inclusive et intégrée.

La recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres

EXCELLENCE

soutenir

CRÉATIVITÉ

encourager

IMPACT

maximiser

PRENDRE SOIN D'UN PARENT ÂGÉ SOI-MÊME OU RECOURIR AUX SERVICES FORMELS ?

Au Québec, 10 p. 100 de la population aident une personne présentant une incapacité de longue durée. Le nombre d'heures consacrées à cette tâche équivaut pratiquement au nombre d'heures de travail de 276 509 employés à temps plein. Devant une telle réalité, quelles sont les répercussions de ce travail chez les aidants naturels ? Comment mieux articuler l'aide informelle, encore fort peu reconnue, et l'aide dispensée par les services formels ? Une équipe de recherche dirigée par Danielle Maltais et Lise Lachance de l'Université du Québec à Chicoutimi a réalisé une recherche exploratoire auprès de 60 aidants naturels dans la région du Lac Saint-Jean. Cette recherche a relevé des faits désormais indéniables : prendre soin soi-même d'un parent fragilisé peut être d'un grand secours, mais n'est pas sans conséquences sur la vie familiale et professionnelle de l'aidant. Alors que certaines personnes y laissent même leur santé, d'autres peuvent compter sur un réseau d'aide personnelle et de collaboration avec les services formels.

LE SOUTIEN AUX PERSONNES ÂGÉES

Des transformations fondamentales se sont produites au cours des 20 dernières années dans les modes de prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie physique ou cognitive. Le désengagement progressif de l'État, conjugué à l'accès réduit à l'institutionnalisation, et la prolifération des résidences privées pour aînés — fort coûteuses — ont entraîné bon nombre de familles à prendre soin elles-mêmes d'un parent âgé.

« Ce sont les femmes, à 82 p. 100, qui dispensent encore aujourd'hui le plus d'aide à leurs parents âgés », constate la chercheuse Danielle Maltais. La plupart du temps, il s'agit d'une fille du parent. Ces femmes ont en moyenne 49 ans et 61 p. 100 travaillent à plein temps. Dans l'ensemble, 40 p. 100 gagnent un revenu annuel inférieur à 20 mille dollars. Les aînés qui reçoivent l'aide sont aussi composés d'une majorité de femmes (79 p. 100), âgées de 80 ans en moyenne et qui souffrent surtout de problèmes physiques.



La recherche réalisée en partenariat avec différents CLSC a montré à quel point le rôle d'aidant naturel a de sérieux impacts sur la vie de la personne qui prodigue des soins. Peu importe l'endroit où habite le parent âgé en perte d'autonomie, qu'il s'agisse de son domicile ou celui de l'aidant, d'une résidence ou d'une institution publique, l'ampleur des tâches est considérable. La sphère personnelle et sociale semble être la plus touchée, bon nombre d'aidants ont dû réduire le temps qu'ils consacraient à leur vie de couple et leurs relations intergénérationnelles se sont aussi détériorées.

Aujourd'hui, un adulte sur cinq, au mitan de sa vie, est susceptible de prodiguer des soins à une personne en perte d'autonomie.

« Le rôle d'aidant naturel conduit à l'exacerbation des conflits travail-famille », affirme Danielle Maltais. Les aidants sont obligés de s'absenter du travail régulièrement, ils sont aussi souvent en retard à cause de situations urgentes à régler. « Plusieurs aidants ont dû procéder à des changements importants dans leur carrière pour parvenir à exercer leur rôle d'aidant », soulignent les chercheuses. Il n'est pas rare de devoir renoncer à des possibilités d'avancement de carrière, à devoir modifier l'horaire de travail et, même, à changer d'emploi. Fatigue, stress, appréhension à l'égard de la maladie du parent âgé font partie des préoccupations quotidiennes des aidants naturels.

Existe-t-il un scénario d'aide idéal ? Les chercheuses ont constaté que le scénario d'aide le plus efficace, c'est-à-dire celui qui a le moins de répercussions négatives, est celui où l'aidant est soutenu par son conjoint et sa famille immédiate, notamment lorsque le parent âgé habite en milieu de vie naturel.

Lorsque ce dernier habite dans un milieu protégé, par exemple en institution, le soutien des intervenants complété de celui du conjoint et de la famille représente le scénario le plus bénéfique.

ARTICULER L'AIDE FORMELLE ET INFORMELLE

« Dans un contexte où l'espérance de vie est élevée et où le nombre de personnes âgées s'accroît rapidement, explique Danielle Maltais, l'articulation entre les services d'aide formelle et informelle représente un nouvel enjeu social. » Or, ce défi est loin d'être gagné. Le partage équitable des tâches entre ces deux groupes d'aidants pose encore un sérieux problème.

Après avoir sondé l'expérience de 14 intervenants à l'intérieur de rencontres de groupe, l'équipe de recherche a constaté que ceux-ci considèrent avoir un rôle prédominant au niveau décisionnel et dans la mise en œuvre des interventions. « Ils attribuent aux aidants familiaux un rôle d'exécutant dans bon nombre de tâches en raison de la connaissance personnelle qu'ils ont de leurs parents âgés », affirment les chercheuses.

De plus, les aidants informels ne sont pas considérés comme des clients par les organisations dispensatrices de services. « Ils reçoivent eux-mêmes fort peu de services, alors qu'ils en auraient grandement besoin », déplore Danielle Maltais. Tous les intervenants reconnaissent que la participation des aidants familiaux à la prestation des soins à leurs parents âgés en perte d'autonomie est actuellement essentielle dans un objectif commun de soutien aux aînés.

Les intervenants ont d'ailleurs de plus en plus d'attentes envers les aidants familiaux. Et ces attentes dépassent de loin celles liées aux tâches habituelles telles que les visites occasionnelles, l'accompagnement lors de sorties, l'achat de biens personnels ou le soutien affectif. « Certains intervenants souhaitent que les aidants s'impliquent également dans la prestation des soins d'hygiène et des soins de santé », constatent les chercheuses.

des mots,
DES FAITS

Les récentes avancées de la science ont le potentiel d'allonger considérablement la vie humaine dans les vingt prochaines années, ont estimé des chercheurs, une situation qui pourrait aussi créer, selon eux, un casse-tête économique et social pour le monde.

Agence France-Presse,
18 février 2006

L'IMPORTANCE DE REVOIR LES POLITIQUES SOCIALES

Pendant les quatre années qu'a duré cette recherche, l'équipe a relevé que le discours dominant au sein du gouvernement concernant l'aide et les soins auprès des personnes âgées encourage le développement des solidarités familiales et privilégie la mise en place d'un partenariat entre la famille et l'État. Aujourd'hui, un adulte sur cinq, au mitan de sa vie, est susceptible de prodiguer des soins à une personne en perte d'autonomie. Or, le nombre de divorces et de familles monoparentales ou reconstituées, la participation accrue des femmes sur le marché du

travail, la dénatalité et la réduction de la taille des familles influencent directement le potentiel d'assistance des familles.

Quel que soit le milieu de vie de la personne aidée, les aidants ont fait part aux chercheurs de demandes précises pour les soutenir. Ils sollicitent de leur employeur un horaire de travail plus souple et une banque de congés payés pour les urgences relatives à l'aidé. À l'État, ils demandent la reconnaissance de leur travail comme proche aidant par le biais d'allocations mensuelles compensatoires.

Afin de mieux articuler l'aide formelle et informelle, l'équipe de Danielle Maltais et Lise Lachance propose

que l'État reconnaisse les aidants naturels comme des prestataires de soins et que du soutien leur soit offert directement. « L'État devrait aussi offrir une reconnaissance monétaire de la contribution des aidants par des crédits d'impôt pour les soins prodigués », suggère Danielle Maltais. Les organisations publiques devraient également cesser de tenir compte du revenu des aidants pour déterminer si une personne âgée est admissible aux services d'aide à domicile. « Cette disposition devrait absolument être incluse dans une politique sur le vieillissement », conclut Danielle Maltais.

LA RETRAITE... UNE FORCE D'ATTRACTION IRRÉSISTIBLE !

O n aura beau dire ou beau faire, prendre sa retraite à une date précise en bénéficiant d'un régime à prestations déterminées reste encore plus attirant pour le personnel âgé que n'importe quelle mesure de maintien en emploi. Cette réalité, confirmée par une recherche, bouleverse bien des projets en gestion des ressources humaines. Sous la direction de Frédéric Lesemann de l'INRS — Urbanisation, Culture et Société, la recherche sur le secteur infirmier remet profondément en question les efforts d'aménagement des conditions de travail ou des modes de gestion pour faire en sorte, entre autres, que la précieuse expérience de travail du personnel âgé puisse continuer à servir les secteurs d'emploi où des pénuries de main-d'œuvre vont se manifester.

LE VIEILLISSEMENT EN EMPLOI

Depuis la publication de nombreux rapports de recherche au tournant des années 2000, la question de l'impact du vieillissement sur la productivité des entreprises préoccupe désormais les employeurs et les concepteurs de politiques sociales. La prise de retraite des baby-boomers est bel et bien amorcée. Elle s'étendra sur les quinze prochaines années au point où, d'ici 2030, la population en âge de travailler décroîtra de 5 p. 100 au Québec.

Même si les courbes démographiques pointent toutes dans la même direction, les avis des chercheurs sur les conséquences du vieillissement en emploi divergent. La principale préoccupation est celle d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé. En écho aux nombreuses embauches des années 1960 et 1970, un nombre élevé de prises de retraite est attendu sur une période relativement brève. Toute la question du maintien en emploi, de la qualification et de la requalification de la main-d'œuvre, de la transmission des savoir-faire, est désormais soulevée.

Or, grâce aux travaux de l'équipe du sociologue Lesemann, de même qu'aux débats qu'elle a eus au

cours des années avec ses partenaires gouvernementaux, syndicaux et communautaires, les chercheurs ont découvert que les processus de sortie ou de maintien en emploi sont extrêmement différenciés selon les secteurs et même les sous-secteurs d'activités. « Dans certains cas, le vieillissement apparaît comme un handicap insurmontable, alors que dans d'autres, il ne pose aucun problème et peut même devenir un avantage », affirme Frédéric Lesemann.

L'ATTRAIT DE LA RETRAITE : LE CAS DES INFIRMIÈRES

Le secteur spécialisé des services infirmiers, où l'exercice de compétences spécifiques est particulièrement stratégique, offre un terrain propice à l'analyse du vieillissement différencié en emploi. D'autant plus que, depuis dix ans, les infirmières se sont vu confier un rôle important en matière de gestion et de leadership à l'intérieur de nouvelles approches d'organisation des soins. « Ces changements n'ont pas le même impact chez les infirmières, surtout pour les plus âgées d'entre elles », constate Yvan Tourville, responsable de ce volet de la recherche.

L'équipe de recherche avait avancé comme hypothèse de départ que plus les compétences des salariées sont recherchées et valorisées par l'organisation de travail, plus les salariées d'expérience qui les détiennent seraient motivées à maintenir un lien d'emploi

au moment de prendre la retraite. À partir d'un sondage ainsi que des observations sur le terrain et des entrevues dans un CLSC et un hôpital de soins de longue durée, la recherche a permis de révéler que l'ensemble des infirmières sondées n'est pas favorable à ces changements de rôle. « Elles souhaitent se retirer de cet

Cette recherche a ainsi permis de révéler à quel point les politiques publiques interviennent directement dans la structuration du phénomène du vieillissement en emploi.

univers organisationnel, quitte à y revenir par le biais des agences de placement qui leur offriront une rémunération intéressante et un plus grand contrôle sur leur horaire de travail », précise Yvan Tourville. Même si leurs compétences sont reconnues et mises en pratique dans le travail, la grande majorité des infirmières sondées considèrent que les transformations du système de santé et de services sociaux ont eu un impact négatif sur leurs conditions de travail. Elles pointent du doigt les changements fréquents de personnel, le recours à du personnel provenant d'agences de placement et le fait que leurs points de



vue soient moins recherchés dans les échanges avec les collègues ou les supérieures.

En fait, les infirmières accepteraient de maintenir un lien d'emploi après la retraite seulement à certaines conditions. Les aménagements proposés concernent exclusivement la réduction du temps de travail et des exigences au travail, ainsi qu'une augmentation de salaire.

L'INFLUENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les régimes de retraite conçus dans les années 1970 encouragent-ils les salariées à prendre leur retraite ? « Alors que les conditions de travail semblent offrir aux infirmières un environnement favorable à la maîtrise et à l'exercice de leurs compétences, les décisions de prise de retraite sont presque entièrement motivées par la dynamique de sortie du travail que produisent les régimes de retraite », constate Frédéric Lesemann. Cette recherche a ainsi permis de révéler à quel point les politiques publiques interviennent directement dans la structuration du phénomène du vieillissement en emploi.

« La décision de prendre sa retraite semble parfaitement indépendante de toute considération organisationnelle, écrivent les chercheurs dans leur rapport.

Elle relève d'une logique de droits acquis qui structurent encore dans nos sociétés-providence les cycles de vie, du moins pour les travailleurs âgés qui ont le privilège d'avoir accès à un régime de retraite satisfaisant. » L'institution de la retraite, dans le secteur public particulièrement, avec sa totale prévisibilité, produit, au-delà de toutes les initiatives d'aménagement des conditions de travail, un véritable « appel d'air » qui extirpe le travailleur de son milieu. Cette recherche montre aussi à quel point les programmes sociaux ont conduit à une stratification des âges, à une standardisation des périodes et des transitions de la vie autour d'un système de travail qui induit en lui-même une mise à l'écart brutale des travailleurs. Les politiques contemporaines tentent désespérément d'introduire un peu de souplesse dans ces systèmes caractérisés par leur rigidité et leur incapacité à prendre en compte les dynamiques sociales et individuelles particulières. Mais les bénéficiaires des régimes existants ne sont pas prêts à différer l'accès à une retraite garantie. « Toute réflexion ou mesure de politique visant le maintien en emploi devrait tenir compte de la diversité des dynamiques

des mots, DES FAITS

Un département d'anthropologie chez Intel ? Surprenant, mais pourtant loin d'être nouveau ! L'entreprise dispose de sept équipes d'anthropologues qui parcourent le monde et étudient les pratiques sociales, usages et comportements des individus.

Lapresseaffaires.com, 16 mai 2005

d'emploi, selon les secteurs de travail, la catégorie d'âge et le sexe », recommande Frédéric Lesemann. Or, tous les secteurs ne sont pas encore ouverts aux questions que soulève le vieillissement en emploi. « Nous avons une immense difficulté à mobiliser le secteur privé, constate le sociologue. Les PME, notamment, ne semblent pas conscientes de l'urgence de procéder à une planification prévisionnelle de la main-d'œuvre. » Le vieillissement en emploi reste une préoccupation marginale, y compris chez les représentants des syndicats locaux. Les chercheurs souhaiteraient d'ailleurs établir d'éventuels partenariats avec ce secteur afin de mieux comprendre, entre autres, les manières dont le vieillissement se pose pour les entreprises privées.

LA TRANSITION ENTRE LE TRAVAIL ET LA RETRAITE : DES PARCOURS DE PLUS EN PLUS DIVERSIFIÉS

La transition entre le travail et la retraite constitue une étape de vie incontournable pour ceux qui ont eu une carrière, quelle qu'elle soit. Or, dans le contexte du vieillissement de la main-d'œuvre et d'une pénurie probable dans certains secteurs d'activité, il sera important d'inciter les travailleurs à prolonger leur vie active. Une recherche empirique menée une fois de plus sous la direction du sociologue Frédéric Lesemann de l'INRS — Urbanisation, Culture et Société, fondée sur les données du second panel (1996-2001) de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada, offre une description détaillée et fort inusitée de la transition travail-retraite perçue pour la première fois comme un parcours. Grâce à cette recherche, la transition travail-retraite ne peut plus être considérée comme un simple événement. Elle implique désormais plusieurs transitions vers le marché du travail et hors de celui-ci pendant une période plus ou moins longue selon les individus et leur trajectoire de travail.

UNE RETRAITE RÉMUNÉRÉE

« Compte tenu des changements démographiques, des mesures visant à favoriser la retraite progressive



devront être envisagées car, à l'heure actuelle, les régimes de retraite incitent peu à prolonger la vie active », constate le chercheur Lesemann. En effet, depuis presque trois décennies, un mouvement de retraite anticipée a pris forme au Québec, et d'ailleurs que dans le reste du Canada. L'âge moyen de la retraite a ainsi considérablement diminué. Entre 1970 et l'an 2000, il est passé de 65 à 61 ans chez les hommes et de 65 à 60 chez les femmes. Dans le meilleur des cas, la sortie du marché du travail s'est faite par des programmes d'incitation

à la retraite anticipée et, dans le pire des cas, par des pratiques de licenciement assorties de difficultés de réemploi et d'un chômage de longue durée, notamment pour les travailleurs dont l'employabilité est déficiente.

Afin de mieux comprendre comment se déroule ce passage, l'équipe de recherche a observé, sur quatre années, les parcours de transition d'une cohorte de 636 Canadiens âgés de 50 à 64 ans au milieu des années 1990. Les résultats de la recherche, une première au Canada, révèlent des formes de transition

« Tout professeur dirigeant des activités de recherche doit encadrer plusieurs étudiants de cycle supérieur dans son laboratoire, ce qui demeure une forme d'enseignement. »

Yves Maufette, vice-doyen aux études à l'UQAM,
Le Devoir, 30 octobre 2005

travail-retraite fort variables. « La forme classique d'un événement abrupt et irréversible qui consacre la fin du travail et l'entrée définitive dans une retraite principalement soutenue par des prestations privées n'est pas exclusive », observe Stéphane Crespo, doctorant en sociologie à l'Université du Québec à Montréal et associé au projet.

L'équipe a réussi à identifier 11 formes distinctes de parcours. Or, ceux qui maintiennent un emploi ou y retournent après une période d'absence sont principalement les individus dont la santé financière ne permet pas une retraite définitive. Au cours des dernières décennies, le marché du travail s'est transformé au point où les pertes d'emploi, le chômage et les emplois atypiques sont devenus le lot d'un nombre croissant de travailleurs. À ce sujet, les chercheurs sont unanimes : les trajectoires de carrière

La recherche a permis de constater à quel point, à l'échelle canadienne, une portion croissante de travailleurs poursuit une activité rémunérée après la prise de retraite.

instables limitent les possibilités d'épargne-retraite et l'accès à des régimes de retraite d'employeurs tout en augmentant le risque de dépendance à l'égard des prestations gouvernementales.

« Dans le contexte actuel, la transition travail-retraite constitue une étape de vie dont les parcours sont de plus en plus diversifiés entre les individus, explique Frédéric Lesemann. La frontière entre travail et retraite est devenue floue et les statuts de travailleur et de retraité se combinent ou s'alternent dans le temps. » La recherche a permis de constater à quel point, à l'échelle canadienne, une portion croissante de travailleurs poursuit une activité rémunérée après la prise de retraite. Et, donnée inquiétante, la croissance d'emplois instables et mal pourvus en protection risque d'affecter encore davantage la santé financière à la retraite.

LE PASSÉ GARANT DE L'AVENIR

« Ceux qui ont accès à un régime de retraite privé sont peu enclins à prolonger leur vie au travail », affirme Frédéric Lesemann. La recherche a relevé que les formes de transition travail-retraite sont

fortement reliées à l'emploi précédent et à l'histoire de carrière.

« Les revenus de retraite sont marqués par une grande inégalité, notamment entre les hommes et les femmes, consécutives à l'histoire de travail », ajoute Stéphane Crespo qui a aussi relevé d'importantes failles dans la protection sociale à l'égard de certains travailleurs de 45 à 64 ans licenciés et qui ont de la difficulté à se réinsérer en emploi.

Parmi les résultats obtenus, il ressort que les revenus de travail après la carrière tendent à accroître les inégalités ayant marqué l'histoire de carrière. Les « bons emplois » et les histoires de carrière stables, notamment avec l'accumulation d'ancienneté et une rémunération élevée, mènent naturellement à la retraite classique, c'est-à-dire à une cessation d'activité apparemment définitive assortie de prestations privées. Inversement, les « moins bons emplois » et les histoires plus instables font en sorte que les individus travaillent plus longtemps ou reprennent un emploi après la retraite. Et chez ceux qui cessent de travailler, les sources de revenu pendant la retraite sont plus précaires et proviennent des transferts gouvernementaux tels que le Régime de pensions du Canada ou le Régime des rentes du Québec et le programme de Sécurité de la vieillesse.

« Les hommes ont davantage tendance à se maintenir en emploi ou à reprendre une activité plutôt que de l'interrompre », constate Stéphane Crespo. Parmi les individus interrompant leur travail, les hommes ont aussi tendance à compter principalement sur des prestations privées, probablement en vertu d'emplois et d'histoires de carrière plus avantageuses que ce qu'ont connu les femmes de la même cohorte et ayant favorisé l'accumulation d'un revenu de retraite. La recherche empirique a découvert également que les diplômés universitaires ont accès à d'autres sources de revenus que les prestations gouvernementales.

UNE POLITIQUE APPROPRIÉE

Cette recherche a permis d'identifier un certain nombre d'améliorations à apporter à une politique sur le vieillissement de la population. « Étant donné que le maintien ou le retour en emploi pour les tra-

vailleurs âgés est caractérisé par des formes atypiques de travail, affirme Frédéric Lesemann, il faudrait adapter les normes du travail conçues pour un travail permanent à temps plein au travail atypique. » Or, le pas à franchir est grand. Selon le sociologue, des changements au plan fiscal s'imposent. Le cumul de revenu de travail et de revenu de pension devrait être plus avantageux. Les stratégies d'aménagements actuariels des régimes de retraite devraient aussi prendre en compte le phénomène croissant du travail post-carrière, étant donné qu'un plus grand nombre d'ex-travailleurs reçoivent une rémunération de travail après avoir pris leur retraite officiellement.

Or, ici aussi, les chercheurs sont unanimes : la retraite progressive doit être encouragée par des mesures concrètes, d'autant plus qu'ils ont constaté que le fait de résider dans une région à haut taux de chômage défavorise le maintien ou la reprise d'activité. Et, comparativement au reste du Canada, les Québécois âgés ont tendance à ne pas rester en emploi, ni à reprendre une activité après une cessation d'emploi. « Sans mesures appropriées de la part du gouvernement, la retraite progressive restera difficile à implanter », soutient l'équipe.

Les chercheurs ont constaté que le marché du travail actuel se caractérise par une atomisation prononcée des cadres régissant les relations d'emploi. « On peut s'attendre à une variation encore plus grande au niveau des secteurs et des entreprises », concluent-ils. Ainsi, maintenir un certain niveau de vie à la retraite pourrait devenir une préoccupation de plus en plus grande et conduire les Québécois à changer la perception qu'ils ont de la retraite et de l'appui public nécessaire. •

Par Nathalie Dyke
Collaboration spéciale

UN PARTENARIAT QUI DONNE DES RÉSULTATS

Les programmes de recherches *Le vieillissement de la population et ses impacts économiques et sociodémographiques* et *Les déterminants de la santé financière à la retraite* découlent d'une collaboration impliquant plusieurs partenaires : Association des centres locaux de développement du Québec • Conseil des aînés • Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre • Conseil de la famille et de l'enfance • Commission des partenaires du marché du travail • Comité des partenaires de la ruralité • Fédération québécoise des municipalités • Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies • Fonds de recherche en santé du Québec • Institut de la statistique du Québec • Ministère des Affaires municipales et des Régions • Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche • Ministère de l'Éducation • Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille • Ministère des Finances du Québec • Ministère de la Famille et de l'Enfance • Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration • Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie • Ministère de la Sécurité publique • Ministère de la Solidarité sociale • Ministère de la Santé et des Services sociaux • Office des personnes handicapées du Québec • Régie des alcools, des courses et des jeux • Régie des rentes du Québec • Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec • Secrétariat à la jeunesse — Ministère du Conseil exécutif • Secrétariat à la condition féminine • Secrétariat du Comité des priorités • Société d'habitation du Québec

Note : Les appellations des différents ministères sont celles qui étaient en vigueur lors de la mise en place des deux programmes de recherches.

Un regard novateur sur le *droit* contemporain

Le CRDP constitue le plus important centre de recherche en droit au Canada. La recherche qu'on y mène se caractérise par son orientation interdisciplinaire, et les liens que l'on y entretient avec des centres et laboratoires de recherche se comptent par dizaines. Au fil de plus de quarante ans d'existence, le CRDP s'est bâti une réputation enviable.

Pierre Noreau
Directeur sortant du CRDP
Faculté de droit
Université de Montréal



L'étude du droit a longtemps été réalisée dans un cadre relativement balisé où l'objectif consistait à décortiquer les normes juridiques inscrites dans moult textes, lois et déclarations. Or, depuis une vingtaine d'années, le Centre de recherche en droit public (CRDP) de l'Université de Montréal cherche à comprendre le droit à l'extérieur de ses frontières habituelles. « On réfléchit de plus en plus à la façon dont la société génère ses propres normes, explique Pierre Noreau du CRDP. Notre équipe s'intéresse au droit non seulement tel qu'il est écrit, mais aussi tel qu'il se construit à travers les interactions sociales. » Ce retournement de perspective a ouvert tout un champ de recherches novatrices à l'avant-garde des changements sociaux et technologiques.

Fondé en 1962 sur l'initiative de Paul Gérin-Lajoie, ex-ministre québécois de la jeunesse, le CRDP a été reconnu en 2004 comme regroupement stratégique par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture. Réunissant une quinzaine de chercheurs de l'Université de Montréal, de l'Université McGill et de l'Université Laval et plus de 30 chercheurs associés dont

commerce électronique dont le titulaire est le professeur Pierre Trudel, auteur du premier traité francophone sur le cyberspace en 1996.

GOUVERNANCE AUTOCHTONE

Parmi les 73 recherches en cours au sein du CRDP, le projet *Peuples autochtones et gouvernance* se démarque tant par son envergure que par ses objectifs. Dirigée par Pierre Noreau, cette recherche vise à saisir comment se caractérisent les nouvelles formes de l'autonomie gouvernementale autochtone. Échelonnée sur une période de cinq ans, cette recherche pancanadienne inédite qui réunit une quarantaine de chercheurs autochtones et non autochtones issus de 21 établissements universitaires différents, vise à dégager quelques modèles de gouvernance. « C'est un véritable défi intellectuel, précise Pierre Noreau responsable du projet. Il n'y a pas de solution unique, il faut trouver à mi-terme un espace où réfléchir et débattre du problème de la gouvernance autochtone en établissant quelques modèles de référence fondés sur des expériences émergentes. » La recherche fait aussi appel à de nombreux partenariats avec des organisations autochtones et non autochtones du Québec jusqu'en Colombie-Britannique en passant par le Manitoba. Le projet lui-même a, dès le départ, bénéficié du soutien de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.

Or, le principe d'autonomie gouvernementale, quoique reconnu en droit canadien et en droit international, n'est pas simple. Le problème est fort complexe, le nombre exact de communautés autochtones à travers le Canada n'est même pas connu. « Nous savons qu'il y a à peu près 630 bandes, mais s'y ajoutent plusieurs communautés qui n'ont pas le statut de bande. Faut-il placer la gouvernance au niveau des communautés ou au niveau

**« Sans autonomie économique,
il n'y a aucune possibilité
d'autonomie gouvernementale. »**

plusieurs œuvrent à l'étranger, le CRDP réalise des recherches interdisciplinaires de grande envergure qui permettent un renouvellement continu des perspectives théoriques et méthodologiques des études sur le droit. De plus, il héberge deux prestigieuses chaires scientifiques à l'Université de Montréal, l'une en droit et médecine détenue par la professeure Bartha Maria Knoppers, l'autre en droit des technologies de l'information et du

des nations?, s'interroge le professeur Noreau. Une des difficultés réside dans ce que plusieurs nations n'ont pas d'interlocuteurs ou de structures de représentation stables. Il ne peut donc y avoir de modèle unique. »

Devant des contraintes qui paraissent insurmontables, comment les chercheurs conçoivent-ils l'autonomie gouvernementale? « Le concept retenu par l'équipe réfère aux représentations, aux mécanismes, aux processus et aux moyens qui concourent à la définition des orientations collectives et, de façon plus générale, aux conditions du vivre-ensemble », explique le chercheur. « L'idée d'autonomie ne constitue pas seulement une déclaration de principes, il faut leur donner le pouvoir et les moyens de cette gouvernance », affirme-t-il. La question des ressources demeure centrale. « Les modèles de gouvernance

« Ce n'est pas parce que quelque chose est scientifiquement possible qu'on doit d'emblée aller de l'avant. Il faut prendre le temps d'évaluer les avantages et les inconvénients. »

que nous serons appelés à développer traiteront de la question du territoire, de l'autorité politique et des ressources, poursuit-il. Sans autonomie économique, il n'y a aucune possibilité d'autonomie gouvernementale. » À moyen terme, l'équipe s'intéressera particulièrement aux nouveaux types de traités négociés actuellement avec les Autochtones, notamment en Colombie-Britannique et au Québec, ainsi qu'aux expériences novatrices tentées au Nunavut.

Comme plusieurs des projets du CRDP, cette question transcende la situation autochtone elle-même. Elle porte en réalité sur les conditions de la démocratie pluraliste contemporaine et sur l'avenir du constitutionnalisme, et touche aussi la problématique de la place des cultures minoritaires au sein de la société. « Cette recherche novatrice trace la voie de la contribution canadienne au maintien de la diversité culturelle mondiale », affirme le professeur Noreau.

SANTÉ PUBLIQUE ET POUVOIRS DE L'ÉTAT

Depuis quelques années, de sérieux problèmes de santé publique au Canada et ailleurs suscitent l'attention des chercheurs de plusieurs domaines. Par exemple, la propagation du virus du Nil occidental, le cas de vache folle en Alberta et l'apparition du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) soulèvent plusieurs questions dont celles relatives aux rôles et aux pouvoirs de l'État dans la gestion de zoonoses. Ainsi, dans le cadre des travaux du CRDP sur le droit, les biotechnologies et les rapports au milieu, la chercheuse Thérèse Leroux de l'Université de Montréal s'interroge sur les leçons à tirer de ces cas de santé publique notamment celles qui pourraient être

transposées à la grippe aviaire par exemple, mais aussi à la problématique de la xénotransplantation, soit la transplantation de cellules, de tissus ou d'organes vivants d'origine animale à l'être humain.

« Pour trouver une solution à la pénurie chronique d'organes provenant de donneurs humains, les chercheurs explorent la possibilité de recourir à des organes d'origine animale », explique Thérèse Leroux, biologiste et juriste de formation. Ils travaillent la plupart du temps avec le porc transgénique, car il est élevé dans des conditions sans germe, l'environnement est aseptisé et l'espèce produit de grosses portées contrairement aux grands singes considérés comme une espèce menacée. Au Canada, la xénotransplantation n'a pas été autorisée, alors qu'aux États-Unis des expériences de transplantation de cellules animales ont été faites pour essayer de contrôler les maladies de Parkinson et d'Alzheimer.

« Or, est-ce que la société est prête à entériner ce développement biotechnologique pour sauver la vie d'un individu? », demande Thérèse Leroux. L'enjeu est de taille alors que les risques de transmission d'agents infectieux d'origine animale sont peu ou mal connus. « On invoque de plus en plus le principe de précaution face à une incertitude scientifique, affirme Thérèse Leroux. Ce n'est pas parce que quelque chose est scientifiquement possible qu'on doit d'emblée aller de l'avant. Il faut prendre le temps d'évaluer les avantages et les inconvénients. » Dans le cas de la xénotransplantation, les chercheurs ont la possibilité de réfléchir avant d'intervenir et de tenir compte de l'expérience acquise dans d'autres secteurs qui ont mis en cause la santé publique, d'où l'importance des travaux en cours.

En effet, à partir des trois cas de zoonose survenus ces dernières années, la chercheuse Leroux a pu constater que certains pouvoirs sont énoncés dans la législation pour permettre à l'État d'agir de façon à gérer des risques menaçant la santé publique ; néanmoins, des préoccupations demeurent surtout quant à leur mise en œuvre puisqu'elle doit tenir compte à la fois des droits individuels et collectifs et qu'elle nécessite une excellente coordination. Ce dernier point est crucial pour protéger efficacement la santé publique.

Par ailleurs, les programmes de dépistage des nouveau-nés menés dans une optique de santé publique

des mots,
DES FAITS

Non seulement leur [les universités] demande-t-on d'être des intervenants actifs dans la fabrication des tissus, qu'ils soient de nature sociale, économique ou culturelle, mais voilà qu'elles ont maintenant pour mission de s'inscrire dans la grande mouvance internationale.



Quels sont les rôles et pouvoirs de l'État dans la gestion des maladies infectieuses ou parasitaires qui se transmettent entre animaux vertébrés, et ce, comprenant l'être humain ?

soulèvent plusieurs enjeux éthiques, juridiques et sociaux. Par ses recherches, la sociologue Denise Avaré du CRDP identifie et étudie ces questions et la pertinence de dépister d'autres maladies liées au dépistage chez le nouveau-né.

De son côté, la Chaire de recherche du Canada en droit et médecine qu'héberge le CRDP a pour objectif de définir des politiques nationales et internationales pour encadrer l'activité de l'industrie, des chercheurs et des gouvernements dans le domaine de la génétique et de la génomique. La course au génome a eu des allures de ruée vers l'or : des milliers de chercheurs ont travaillé jour et nuit à identifier le patrimoine génétique de l'humain pendant que d'autres multipliaient les façons d'utiliser ces nouvelles connaissances. La chercheuse Bartha Maria Knoppers, une sommité dans le domaine de l'éthique de la recherche, a démontré la nécessité d'adopter un code d'éthique en génétique. Dans cette optique, la Chaire a, entre autres, mis en place une banque de données contenant des textes normatifs provenant de partout à travers le monde.

DROIT ET COMMUNICATION

Les chercheurs du CRDP ont aussi ciblé plusieurs questions novatrices autour du rapport entre le droit et les changements technologiques dans le domaine des communications. Internet et les nouvelles technologies d'information et de communication posent des défis majeurs au droit. Elles contribuent à redéfinir plusieurs repères à partir desquels les règles de conduite sont posées traditionnellement. Mais, en plus, les chercheurs notent que ces technologies contribuent à transformer la vie juridique.

Le projet de laboratoire sur la cyberjustice du chercheur Karim Benyekhlef de l'Université de Montréal en collaboration avec Fabien Gélinas de l'Université McGill risque aussi de provoquer plusieurs changements dans la pratique du droit contemporain. « Le monde de la justice est resté relativement imperméable aux récents développements de l'informatique et de la mise en réseau », constate Karim Benyekhlef. L'informatique est utilisée

dans le monde de la justice et des efforts ont été entrepris pour assurer la diffusion sur Internet des corpus juridiques (décisions des tribunaux, législations, doctrine, etc.) « Il s'agit là d'un effort louable, affirme Karim Benyekhlef. Toutefois, le recours aux réseaux pour faciliter le traitement, la gestion et la résolution des conflits est encore embryonnaire. » La procédure judiciaire reste profondément attachée au papier et à la présence physique quasi obligatoire des parties à toutes les étapes du conflit.

« Les premiers projets sur le sujet, menés au Centre comme le CyberTribunal de 1996 à 1999, visaient à voir comment nous pouvions gérer les problèmes émergeant à l'intérieur du cyberspace, par exemple lorsqu'un internaute fait affaire avec un fournisseur étranger et que la marchandise commandée n'arrive pas à bon port, précise Pierre Noreau. Aujourd'hui, les recherches portent davantage sur la façon de régler certains problèmes juridiques en utilisant les moyens de communication à distance qui pourraient plus facilement résoudre ces problèmes plutôt qu'en mettant les gens face à face, comme dans les tribunaux traditionnels. »

L'équipe de chercheurs est en train de mettre sur pied une salle d'audience virtuelle et utilise des cas juridiques réels. « En droit, un certain nombre de règles doivent être établies en matière de preuve, de validation de documents, de réceptivité des témoignages, explique le directeur du CRDP. Comment s'assure-t-on qu'un minimum de garantie est donné, que les normes qui servent de fondement aux mécanismes de gestion des litiges sont respectées? » Pour explorer ces questions, les chercheurs vont les tester à l'aide d'un cybertribunal en voie d'être conçu.

« Ce projet de laboratoire devrait aussi permettre l'élaboration de projets de recherche visant à atténuer les difficultés du système judiciaire et à faciliter l'accès à la justice », affirme Karim Benyekhlef. Les chercheurs ont, en effet, noté une profonde insatisfaction des citoyens à l'endroit du système judiciaire, notamment en ce qui a trait au coût excessif des procédures et les délais indus du système lui-même. « Le principe de l'accès à la justice est radicalement mis en cause », note le chercheur.

Tant par le volume de ses activités que par la diversité de ses axes de recherche, le CRDP est le seul au Canada à assumer un tel leadership en droit contemporain. « Nous avons bousculé un certain nombre d'a priori dans les études juridiques, conclut Pierre Noreau. Le droit ne naît définitivement pas de la seule volonté du législateur, une conception éthérée de la source du droit. Nos recherches montrent à quel point le droit est largement construit dans les interactions sociales à travers lesquelles les normes s'établissent et finissent par être reconnues par la législation. » Comme quoi la loi n'a pas dit son dernier mot! •

Par Nathalie Dyke
Collaboration spéciale

De nouvelles *connaissances* pour comprendre

Les phénomènes de société et de culture sont souvent complexes, ils comportent plusieurs facteurs qui agissent les uns sur les autres. Mais la question qui motive le chercheur des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres à amorcer un chantier de recherche, elle, paraît souvent simple. Peut-être parce qu'elle n'est pas très loin des préoccupations des décideurs, des intervenants, de monsieur et madame tout-le-monde.



Connaissances Comprendre et innover

Les besoins de connaissances et d'innovation sont vastes et d'une grande diversité. Les chercheurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres s'affairent quotidiennement dans leurs centres ou laboratoires de recherche pour comprendre et nous faire comprendre le monde dans lequel nous vivons, et pour tenter de transformer de nouvelles connaissances en innovations.

Comment les sentiments de détresse psychologique propres aux enfants obèses ou présentant de l'embonpoint se développent-ils au début de l'adolescence et comment accroître l'efficacité des interventions en prévention de tels sentiments? Comment certains cadres arrivent-ils à influencer les processus cognitifs des membres de leurs équipes afin d'améliorer leur performance? Quels sont les facteurs auxquels sont sensibles les meilleurs jeunes employés et qui

permettraient de mieux les retenir au sein de l'entreprise? Comment améliorer les modèles d'analyse de l'offre de soins de santé pour mieux la prévoir? Comment favoriser une intervention plus précoce, et par conséquent une meilleure intégration scolaire, auprès des enfants aux prises avec des troubles du langage? Voilà quelques exemples de question tirés d'un échantillon de projets de recherche de la cuvée 2005-2006 soutenus par le Fonds Société et Culture.

IL Y A L'HISTOIRE... ET LES HISTOIRES !

Les faits sont à la science ce que la fiction est à l'art, dit-on ! Pas si vrai, prétend Olivier Asselin de l'Université de Montréal. En fait, « la science et l'art, les scientifiques et les artistes, partagent souvent un même imaginaire, soutient le chercheur ; ils sont portés par les mêmes fictions — les fictions de leur époque ». À partir de cette prémisse, le chercheur et son équipe multidisciplinaire se proposent de jeter un regard critique sur la place de la science dans la recherche artistique et le rôle de la fiction dans la recherche scientifique, à partir d'un double corpus : l'un composé de moments choisis de l'histoire des sciences et des technologies où la science et la fiction dialoguent ; l'autre constitué essentiellement d'œuvres textuelles, visuelles et sonores, appartenant au genre de la science-fiction et exprimant des préoccupations scientifiques. L'équipe a choisi de commencer par une étude de la figure légendaire de Thomas Edison (1847 à 1931). L'œuvre et la vie du prolifique inventeur américain rassemblent toutes les dimensions de la question, en faisant un objet d'analyse privilégié : le père de l'ampoule électrique, du téléphone, du phonographe et du cinéma — inventions à la rencontre de l'art, de la science et de l'industrie — a vite inspiré la littérature romanesque (Villiers de l'Isle-Adam, Jules Verne, Raymond Roussel, etc.). Le chercheur entend ainsi revisiter l'histoire d'Edison en s'intéressant non pas tant aux inventions réalisées qu'aux inventions possibles, mais non réalisées, dans le laboratoire-usine de Menlo Park. Le produit des travaux de l'équipe devrait prendre la forme d'une série d'œuvres qui esquisse une petite « histoire alternative ou parallèle des sciences et des technologies », ce qui pourrait être d'un certain intérêt pour les historiens des sciences comme pour les amateurs d'uchronie.

LE COUPLE, L'ENFANT ET L'ARGENT

Julie et Mario vivent en couple depuis quelques années et chacun assume une part des dépenses liées à la maison, à la nourriture, à la voiture... Ils auront bientôt un premier enfant. Les nouveaux parents auront à ajuster leurs dépenses en conséquence. Comment alors géreront-ils leur argent ? Une question peu banale quand on sait qu'elle représente une zone à risque de conflit, voire de séparation du couple ! Et pourtant, comme le précise

Hélène Belleau de l'INRS—Urbanisation, Culture et Société, « l'organisation des finances des couples est l'aspect le moins connu de la situation des familles au Québec ». Plusieurs facteurs font en sorte que le couple gère son capital d'une façon plutôt que d'une autre : le niveau du revenu, le niveau de scolarité, le sexe, le statut d'emploi des conjoints, les expériences conjugales antérieures... et la présence d'une progéniture. D'où l'intérêt de documenter un tel objet, car « la gestion de l'argent est vue comme un révélateur des conceptions, normes et valeurs auxquelles les nouveaux parents se réfèrent pour réorganiser leur vie après la naissance d'un premier enfant [...] : plus les relations sont complexes et difficiles, plus les gens inventent de nouvelles catégories d'argent et développent des manières élaborées de le contrôler ». Par une

recherche exploratoire qualitative, la chercheuse et son équipe visent à identifier les différentes modalités de gestion de l'argent et les représentations que les nouveaux parents se font du couple, de la parentalité et de la famille. Par une meilleure compréhension des motifs qui président à certains choix des couples, une telle recherche permettrait de connaître les difficultés liées à la gestion de l'argent, de développer des outils d'intervention en conséquence et d'éclairer la décision en matière de politique familiale.



COMMENT RETENIR LES MEILLEURS

Ils sont jeunes et talentueux, et leurs employeurs ne voudraient pas qu'ils offrent leurs services ailleurs. D'autant plus que les nouvelles générations d'employés auraient une plus grande mobilité interorganisationnelle, une relation d'emploi différente des générations précédentes. La relation d'emploi est souvent associée au concept de contrat psychologique, concept selon lequel cette forme de relation serait « un échange social fondé sur des promesses respectives ». Un tel contrat se construit en fonction des attentes des employés, et au regard de l'équité qu'ils perçoivent entre les rétributions de l'employeur et leurs contributions. Aucune étude n'a cependant mis en relation ces trois concepts-clés de la théorie de l'échange social, soutient Sylvie Guerrero, de l'Université du Québec à Montréal. Les jeunes employés brillants « sont-ils sensibles à des promesses, à des attentes ou à un traitement équitable ? » Telle est la question à laquelle la chercheuse et son équipe tentent de répondre, pour le grand bénéfice des employeurs ! À l'aide de questionnaires administrés à de jeunes employés, elle testera les relations entre ces trois concepts. Elle comparera leur lien avec les niveaux de mobilisation et de rétention des jeunes talents : à savoir leur intention de rester chez leur employeur, leurs comportements citoyens, ou encore leurs émotions au travail. L'une des hypothèses avancées par la chercheuse est que « le contrat psychologique n'apporte pas de pouvoir explicatif supplémentaire quand on tient compte de l'équité et des attentes insatisfaites ». Le cas échéant, reste à voir quel est le poids des deux autres concepts.



UNE AIDE AUX TRAVAILLEUSES DU SEXE

La croissance soutenue du PIB de la Chine depuis plusieurs années en fait aujourd'hui la troisième puissance commerciale de la planète. Son ouverture à une économie de marché a cependant accru l'ampleur de certains problèmes sociaux, tels la consommation de stupéfiants, la prostitution, et corollairement, les maladies transmises sexuellement. Plus précisément, on observe une recrudescence de personnes atteintes du VIH/SIDA. Ruili, la région ethnique minoritaire du Yunnan, figure en tête de liste des endroits où le taux de VIH/SIDA est le plus élevé au pays, en raison d'une plus forte concentration des travailleuses du sexe et d'utilisateurs de drogues par voie intraveineuse. Que sait-on des travailleuses du sexe de cette région où la situation est si alarmante ? Presque rien, soutient Sandra Hyde de l'Université McGill. Selon la chercheuse, la transition de la Chine vers une économie de marché s'inscrit dans un processus de civilisation faisant en sorte que la culture des populations des régions ethniques minoritaires, comme celle de Ruili, doit s'ajuster à la culture des grands centres urbains, comme celui de la capitale du Yunnan, Kunming. Par exemple, l'information de type préventif qui circule à Ruili provient de la capitale : porte-t-elle fruit en matière de prévention du VIH-SIDA ? La chercheuse et son équipe s'intéressent à cette question, mais également aux initiatives locales mises en place par les organisations non gouvernementales, en l'occurrence le projet de la

Chinese Women's Federation Clinic entrepris à Ruili dans le but d'aider ces travailleuses du sexe. Dans le cadre d'une recherche ethnographique, la chercheuse entend étudier les stratégies de prévention d'une clinique ambulante qui serpente cette région, afin de voir si l'initiative répond aux besoins quotidiens de ces travailleuses.

DU POIL DE LA BÊTE

La recherche en arts se retrouve souvent aux frontières de différentes disciplines artistiques. C'est le cas du programme de recherche-crédation d'Ingrid Charlotte Bachmann, de l'Université Concordia, dont la visée est de « réintroduire l'animal, le bestial dans la technologie » par l'intermédiaire... du poil ! Cet élément du corps que nous cherchons à éliminer ou à mettre en valeur, selon les modes ou les époques, rappelle inéluctablement l'affiliation de l'humain au monde animal et a toujours été associé au primitif et au bestial. Par ailleurs, la science-fiction a créé le cyborg, être humain partiellement constitué d'éléments mécaniques. Outre la frontière entre l'humain et la machine, la chercheuse explique que « de récents développements biotechnologiques ont démontré que la limite humain-animal est désormais celle à franchir, et le couplage machine-humain s'étend dorénavant à la triade machine-humain-animal ». Un des objectifs de la recherche est de compléter un corpus d'œuvres composé de deux installations interactives. La première installation, appelée « Bristle », consiste à matérialiser l'expression « avoir le poil qui se dresse sur la tête » en créant des surfaces textiles ou autres qui réagissent à des stimuli extérieurs, tels que le son, le toucher, la température, etc. La seconde composante, portant le nom de « Shimmer », est la création, grâce à un imprimeur de tissu, d'installations à motifs immersifs qui encore là réagissent au son et au toucher. La chercheuse, intéressée par la combinaison des nouvelles technologies et des pratiques traditionnelles en art, explore avec ces deux installations d'autres modèles de production d'art contemporain.



UN PHÉNOMÈNE LOURD DE CONSÉQUENCES

La situation est préoccupante, les chiffres sont alarmants : selon les données de l'Enquête sociale et de santé auprès des adolescents menée par l'Institut de la statistique du Québec en 2002, 15 p. 100 des adolescents québécois âgés entre neuf et seize ans présentent un excès de poids. En fait, c'est depuis les deux dernières décennies que l'Occident ne cesse de prendre du poids, et le Québec n'échappe pas à ce phénomène. Il est reconnu que l'embonpoint et l'obésité représentent une menace à la santé physique et mentale des jeunes. C'est sur ce second aspect que travaille Stéphane Cantin, de l'Université de Montréal, afin de « comprendre les mécanismes psychosociaux par lesquels le contexte relationnel propre aux enfants obèses ou présentant de l'embonpoint est associé au développement des sentiments de détresse psychologique au début de l'adolescence ». Un contexte relationnel caractérisé par des problèmes de marginalisation, de harcèlement par les pairs et de pressions provenant de la famille et du cercle d'amis, problèmes qui génèrent des préoccupations de l'adolescent liées à son poids, voire de la détresse et de la dépression. Le chercheur entend « décrire les processus par lesquels la qualité des expériences relationnelles des adolescents obèses et les préoccupations qu'ils entretiennent à l'égard de leur poids ou de leur image corporelle se conjuguent pour conduire aux sentiments de détresse psychologique ». Par la voie de questionnaires administrés à des jeunes, des enseignants et des parents, le chercheur sera à même de relever les facteurs de risque et de protection, de même que les mécanismes d'action liés aux problèmes affectifs des jeunes présentant un excès de poids. La compréhension de ces mécanismes d'action devrait permettre d'accroître l'efficacité des interventions en prévention de tels sentiments de détresse psychologique.

LES VERTUS INSOUÇONNÉES DU SPORT

Pas moins de 30 p. 100 des élèves québécois dits en adaptation scolaire, soit près de 40 000 jeunes de moins de 18 ans, connaissent des difficultés de comportement. La tendance suggère un accroissement plutôt qu'une réduction de ce taux. Déjà en 2001, constate Martin Gendron de l'Université du Québec à Rimouski, le ministère de l'Éducation d'alors rapportait que « la proportion d'élèves en difficulté de comportement au primaire a triplé en l'espace de quinze ans, passant de 0,78 p. 100 en 1984-85 à 2,50 p. 100 en 1999-2000 ». Il va sans dire qu'un tel phénomène compromet fortement l'obtention du diplôme d'études secondaires : si 83 p. 100 des élèves ne présentant pas de problèmes de comportement décrochent un diplôme de fin d'études, 15 p. 100 seulement des jeunes présentant de tels problèmes terminent leurs études secondaires. D'aucuns reconnaissent que l'entraînement aux habiletés sociales (compétence sociale, autocontrôle, gestion du stress, etc.) constitue une composante essentielle à tout programme d'intervention auprès des jeunes en difficulté de comportement. Pourtant, l'efficacité de tels programmes est limitée, en raison notamment du fait qu'ils portent davantage sur l'acquisition de connaissances que sur la pratique. Selon le chercheur, c'est par la dimension pratique d'un programme d'intervention que l'élève développe un sentiment d'auto-efficacité (sentiment de compétence perçue), meilleur prédicteur d'un bon niveau d'habiletés sociales. Qui plus est, les vertus reconnues de l'éducation physique feraient de cette discipline le terreau des programmes d'intervention. Dans cette perspective, il devient pertinent « d'évaluer dans quelle mesure un programme d'entraînement aux habiletés sociales comprenant un volet de mise en pratique par le jeu coopératif en éducation physique, peut améliorer la compétence sociale et le sentiment d'auto-efficacité d'élèves en difficulté de comportement ». À partir d'un protocole de recherche semi-expérimentale, les travaux du chercheur et de son équipe permettront d'observer s'il y a effectivement amélioration d'une telle compétence.



ROUSSEAU REVISITÉ

Si la pensée de l'auteur des *Rêveries du promeneur solitaire* a fait l'objet d'innombrables études et recherches à ce jour, l'analyse de son œuvre n'a pourtant pas été épuisée. Le rapprochement de certains de ses écrits pourrait même remettre en question l'image de Jean-Jacques Rousseau comme l'un des pères de la démocratie participative ! C'est bien ce qu'entend démontrer Arash Abizadeh, de l'Université McGill, en revisitant la théorie politique du penseur genevois du point de vue des théories sur le langage, la rhétorique, la musique et l'esthétique élaborées par ce philosophe phare du siècle des Lumières. Pour encore mieux saisir la pensée rousseauiste, le chercheur attache une attention particulière aux sources textuelles de penseurs de premier plan — Condillac, Hobbes, Descartes, Plutarque, Platon, etc. — à partir desquelles Rousseau a développé ses théories. Outre l'objectif d'acquérir une meilleure compréhension des théories de Rousseau, le chercheur entend démontrer, dans une logique narrative observée dans les travaux du philosophe, que les diverses propositions théoriques avancées pour surmonter le problème de la théorie politique — celui de concilier coercition des lois et liberté du citoyen — confèrent un sens passif à la souveraineté du citoyen. Les résultats sauront animer le débat dans les cercles de philosophes et de politologues.

POUR MIEUX PRÉVOIR LES SOINS DE SANTÉ

Au Québec comme dans la plupart des pays occidentaux, la santé figure au premier rang des priorités de l'État. Une préoccupation qui se traduit dans la part du budget national consacrée aux services de santé et aux services sociaux : 14 p. 100 du PIB, 40 p. 100 du budget de l'État québécois, 27 milliards de dollars ! Et ce n'est pas fini, loin s'en faut. Un poste budgétaire aussi important commande des outils de mesure des aspects liés à la prestation de services, tels les modèles analysant l'offre de soins de santé. Ces modèles, qui tiennent compte à la fois des mécanismes de paiement des médecins (ex. : celui par capitation) et des contrats d'assurance pour les patients, sont cependant limités en raison de leur caractère statique. De ce fait, nous dit Pierre-Thomas Léger de HEC Montréal, cette dimension statique « ne permet pas de prendre en compte l'évolution de l'état de santé du patient ni l'évolution potentielle de la relation médecin-patient ». Autrement dit, ces modèles ne traduisent pas de façon optimale la réalité vécue dans les cabinets de médecin ou les centres hospitaliers, où l'état de santé d'un patient évolue dans le temps et peut nécessiter d'autres types de soins. Le chercheur et son équipe entendent redessiner de façon plus dynamique les modèles actuels en s'inspirant notamment de la théorie des jeux, qui tient compte de l'interaction des agents économiques dans un environnement compétitif. L'élaboration de nouveaux modèles permettra d'établir « des scénarios où l'action d'un médecin à une période donnée pourrait influencer la probabilité que son patient requière des soins plus poussés et spécialisés dans le futur ». De tels modèles pourraient permettre de mieux prévoir les soins de santé requis par les patients et, éventuellement, d'améliorer leur bien-être.

des mots, DES FAITS

Après avoir travaillé pendant 10 ans, trois chercheurs du CIRANO et professeurs à HEC Montréal ont mis au point une méthode scientifique permettant de raffiner la mesure et la gestion des risques non financiers associés à tout type de projet. Cette méthode vient tout juste d'être commercialisée sous forme de logiciel et est ainsi disponible pour les entreprises.

Les Affaires, 14 octobre 2006

L'ÉTAT ET LES AFFAIRES

Le rôle de l'État comme entrepreneur peut être perçu d'un bon œil, étant donné entre autres sa capacité d'emprunter à bon taux sur les marchés financiers, ou d'un mauvais œil quand il gère ses ressources notamment selon des calculs... politiques. Quoi qu'il en soit, la privatisation des entreprises de l'État est souvent évoquée au nom d'un meilleur rendement pour chaque dollar investi. L'idée peut être séduisante, mais la prudence s'impose, nous dit Maria Boutchkova de l'Université Concordia : depuis une dizaine d'années, dans les pays en voie de développement, on dénombre plusieurs cas de privatisation qui se sont soldés par une dilapidation d'actifs ! « Lorsqu'il n'y a pas de mécanismes de protection des investisseurs, soutient la chercheuse, la privatisation de la propriété d'État peut conduire au dépouillement des actifs plutôt qu'à la création de la richesse. » Dans un tel contexte, la propriété d'État représenterait une sorte de rempart contre ce genre d'opérations d'initiés. La littérature démontre également que le coût du capital est généralement moindre dans les pays où une infrastructure institutionnelle de protection est en place. Toutefois, selon la chercheuse, on ne sait pas comment le coût du capital peut être affecté par le fait qu'il soit d'une entreprise d'État. Elle entend donc construire un modèle explicatif du phénomène à l'aide de techniques de programmation dynamique pour démontrer la relation entre le rendement de l'entreprise et les facteurs qui influent sur le coût du capital, soit le niveau de protection des investisseurs, le pourcentage d'actions détenues par des dirigeants internes à l'entreprise et la propriété d'État. L'ampleur de l'échantillon retenu : 15 000 entreprises sises dans 40 pays, suivies sur une période de plus de dix ans. Un tel modèle permettrait de savoir empiriquement si les investisseurs se représentent l'entreprise d'État comme

une source d'inefficacité ou comme un entrepreneur ayant la capacité de se financer à moindre coût !

UNE QUESTION DE CULTURE

Au Québec, la réforme actuelle en éducation au primaire et au secondaire accorde une place centrale à l'approche culturelle dans l'enseignement, de même qu'au développement de la compétence culturelle chez les professeurs. Dans ce contexte, « les nouveaux programmes de formation à l'enseignement plaident pour un resserrement de la relation entre l'école, la culture et la formation d'enseignants cultivés ». Ce resserrement, nous dit Érick Falardeau de l'Université Laval, ne se réduit pas « à une simple opération comptable » par l'ajout d'objets de culture aux divers programmes d'études ! « Il s'agit plutôt d'une approche globale, exigeante et complexe », qui touche, entre autres, les enseignants et les programmes de formation à l'enseignement dans les universités. Une véritable approche culturelle de l'enseignement aurait un effet sur « la transformation du rapport de l'élève à la culture, au monde et à l'autre ». Si une telle approche exige un effort de la part de l'élève, faut-il encore que les enseignants possèdent la compétence culturelle. « Quel rapport les enseignants ont-ils à la culture ? Comment intègre-t-on la dimension culturelle à la pratique en classe ? Comment s'articule-t-elle aux compétences disciplinaires ? Telles sont les questions auxquelles le chercheur et son équipe tentent de répondre, afin de vérifier l'hypothèse que le développement de la compétence culturelle des enseignants et des futurs maîtres est tributaire de leur rapport à la culture. C'est par une approche qualitative, au moyen d'un questionnaire et de l'observation, que le chercheur sera en mesure de valider ou pas cette hypothèse. Des résultats qui seront d'intérêt pour le monde scolaire.



DES BÉBÉS QUI NOUS COMPRENNENT

Lorsqu'une personne tente de saisir un objet plusieurs fois de suite, tout le monde comprend qu'elle a l'intention de le saisir... même un poupon de quelques mois ! Selon Kristine Onishi de l'Université McGill, « les bébés possèdent un talent très utile : en fonction de leurs observations des gestes et des actions d'une personne, ils peuvent se construire une représentation des intentions de celle-ci ». On ignore cependant comment se développe cette habileté si tôt dans la vie. C'est pourquoi la chercheuse vise à explorer comment se construit cette habileté et jusqu'où peut aller ce pouvoir de détection des intentions. Elle cherche à comprendre dans quelles conditions se développe cette habileté et quelles sont les sources d'information que les nourrissons utilisent pour saisir la signification des actions d'autrui. Pour ce faire, la chercheuse et son équipe invitent des parents à soumettre leur progéniture à différents tests réalisés au Centre de développement de l'enfance de McGill. Entre autres, leurs réactions à divers stimuli seront documentées à partir de techniques d'observation du regard (temps de fixation, trajectoire du regard, etc.). Les résultats escomptés devraient permettre de mieux comprendre comment les bébés interprètent les actions des autres et, par conséquent, comment les humains font pénétrer le monde extérieur dans leurs représentations internes. Une meilleure compréhension « [...] des théories représentatives chez les bébés pourrait permettre, estime la chercheuse, de développer des méthodes de détection précoce de l'autisme et des problèmes reliés, qui ne sont pas pour le moment diagnostiqués très tôt dans l'enfance ».

CONTRER L'INTIMIDATION À L'ÉCOLE

Le passage de la petite école à la polyvalente est un moment de grande transition pour les jeunes, créant des sentiments d'anxiété et d'insécurité. L'univers de l'école secondaire est caractérisé par des expériences d'intimidation accrues, surtout au premier cycle, en regard des étapes de la maternelle ou du primaire. Danielle Leclerc, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, estime qu'il y aurait, dans les écoles québécoises, « de 10 à 15 p. 100 des élèves qui avouent avoir été agresseurs ou victimes ». Ce phénomène ne se limite pas à une logique binaire d'agresseur et de victime : certains jeunes peuvent vivre les deux situations à la fois ! Quel que soit le cas de figure, les conséquences peuvent être néfastes sur le plan de la santé mentale tant pour la victime que pour l'agresseur. Si cette problématique a fait l'objet de plusieurs études, « les connaissances, soutient la chercheuse, sont plus restreintes quant aux différences individuelles touchant les trajectoires que peuvent prendre les jeunes dans l'intimidation et quant aux variables susceptibles d'expliquer les changements ou la persistance dans certaines modalités de fonctionnement ». Dans une optique de l'écologie de l'enfant, la chercheuse pose que si ce sont des éléments du processus (ex., supervision parentale) qui expliquent les changements dans la trajectoire de développement, ce sont les caractéristiques personnelles et de contexte qui façonnent le processus. Munies de questionnaires répondant aux canons de la psychométrie, la chercheuse et son équipe auront, au terme de la démarche, suivi un échantillon de 550 adolescents à travers leurs expériences personnelles, familiales ou sociales, afin de comprendre ce qui contribue à l'absence d'intimidation chez des jeunes vulnérables. Une meilleure connaissance de ces processus deviendrait la pierre angulaire de stratégies de prévention et d'intervention auprès des adolescents aux prises avec des problèmes d'intimidation.

UN LECTORAT DE PLUS EN PLUS FRIAND D'ÉCONOMIE

Les journaux à grand tirage jouent un double rôle dans la société : ils produisent de l'information sur l'économie tout en participant, à titre d'entreprise, à l'activité économique. Une relation complexe dans laquelle travaillent les journalistes : ils rendent compte des phénomènes économiques tout en étant à l'emploi d'une entreprise soumise aux lois du marché, avec toute l'influence que cela peut avoir sur la structure et la gestion de la propriété, et sur les relations avec les principales clientèles. La relation entre le journalisme et l'économie a été très peu étudiée dans le contexte québécois, malgré le fait que « depuis quelques années, les trois quotidiens francophones de Montréal misent notamment sur ce type de contenu pour attirer un lectorat aisé ». C'est pourquoi « les compétences économiques et de vulgarisation sont de plus en plus recherchées et valorisées dans l'entreprise de presse », lance comme hypothèse Colette Brin de l'Université Laval. Dans cette perspective, l'information économique et financière deviendrait une thématique « grand public », adoptant les propriétés discursives que l'on trouve dans les thématiques populaires. Cela s'observerait par l'orientation des contenus, qui « témoigne des représentations que se font les journalistes du lectorat et de ses usages de l'information économique ». Un lectorat qui comprend quatre figures possibles de représentations : le citoyen, le contribuable, le consommateur et l'investisseur. À partir d'un échantillon de 1700 articles parus depuis 1975 et, dans un deuxième temps, d'une série d'entrevues semi-dirigées auprès de journalistes et de cadres d'entreprises de presse, la chercheuse croit pouvoir observer entre autres « une progression des figures de consommateur et d'investisseur au détriment de celle du citoyen ».

DES ASSOCIATIONS QUI S'IMPOSENT

Il est bien connu que les habitations à loyer modique, ou HLM, sont destinées aux familles et aux personnes âgées à faible revenu. « Lieu d'accueil des populations en situation d'exclusion, comme le précise Paul Morin de l'Université de Sherbrooke, les HLM peuvent aussi devenir, dans le pire des cas, de véritables ghettos de pauvreté tant sur le plan culturel que sur le plan économique. » Cependant, certaines initiatives ont été mises de l'avant, dont la modification de la Loi sur la Société d'habitation du Québec en 2002, afin de favoriser une plus grande démocratisation de la gestion du logement social. Une démocratisation qui passe par la mise en place d'associations de locataires favorisant le développement de capacités d'initiative des résidents. Qu'en est-il justement de ce phénomène de démocratisation ? Sur la base d'un inventaire analytique des pratiques d'action communautaire en milieu HLM, le chercheur et son équipe souhaitent développer des indicateurs permettant de saisir les effets de la vie associative sur le milieu HLM. Un tel objectif fait appel à une recherche participative, « centrée sur la vie quotidienne des personnes », permettant ainsi « la compréhension de la problématique du point de vue des acteurs ». Les instruments de mesure sont élaborés à partir d'échanges avec les membres de deux comités de résidentes des régions de Montréal et de l'Estrie, constitués aux fins du projet de recherche, et seront soumis par la suite à une phase de validation auprès de toutes les associations de locataires dans les deux régions. Les retombées de tels travaux seront d'un grand intérêt pour les décideurs et intervenants préoccupés par la dynamique de l'univers des HLM.



LE LOGEMENT PUBLIC : BEAUCOUP PLUS QU'UN SIMPLE LOYER

Si les décennies de l'après-guerre ont été fastes en termes de politiques de logement social au Canada, force est de constater un désengagement progressif de l'État fédéral dans ce champ de compétence depuis les années 1980. Malgré une plus grande implication, depuis lors, des gouvernements provinciaux et du secteur tertiaire en la matière, ce désengagement a eu pour conséquence un ralentissement dans la production de nouveaux logements sociaux. Cette baisse de nouveaux chantiers survient dans un contexte où les ménages appartenant aux tranches de revenus faibles à modérés éprouvent de plus en plus de difficultés à se loger, à la suite de la réduction des stocks de logements du marché locatif privé associée au phénomène croissant d'accession à la propriété. Dans un contexte aussi où la pression sur le logement public s'est accrue par l'augmentation de la demande et des délais sur les listes d'attente pour une habitation à loyer modique (HLM). Or, « en raison des tensions accrues sur le marché locatif privé, le logement public favorise l'inclusion sociale des ménages défavorisés », selon l'hypothèse que pose Xavier Leloup, de l'INRS-Urbanisation, Culture et Société. Le chercheur et son équipe s'interrogent sur « la place qu'occupe actuellement le logement public dans la mobilité et les transitions résidentielles des ménages défavorisés ». Par une analyse statistique et une enquête de terrain, leurs travaux visent notamment à répondre à ces questions : « Quelle est la durée moyenne de résidence en HLM ? Quels sont les facteurs qui déterminent cette durée ? Quelle situation sociale et de logement précède l'entrée en HLM ? En plus d'apporter des connaissances structurelles précieuses sur les flux et les modes de peuplement actuellement à l'œuvre dans le logement public », la recherche permettra de mesurer « le rôle que joue le passage par le logement public dans les processus d'inclusion ou d'exclusion à Montréal ». Des résultats qui seront d'un grand intérêt pour l'Office municipal d'habitation de Montréal, partenaire du projet.

STIMULER LES CELLULES GRISES

La recherche dans le domaine de la gestion des organisations démontre que le leader dans un milieu de travail a une influence sur son entourage, notamment sur ses subalternes. Cette influence est particulièrement marquée si le style de leadership qu'il exerce est de type transformationnel étant donné, entre autres, sa façon de stimuler l'intellect des membres de son équipe. C'est cet aspect du

leadership qui suscite l'intérêt de Kathleen Boies, de l'Université Concordia, la chercheuse affirmant que « les leaders transformationnels peuvent influencer les processus cognitifs de leurs subordonnés ». Mais de quelle façon arrivent-ils à le faire ? La chercheuse et son équipe s'intéressent à ces processus cognitifs, que l'on illustre comme une sorte de « boîte noire », en posant une série d'hypothèses reliées les unes aux autres et qui se résumeraient ainsi : les leaders qui inspirent et stimulent l'intellect des membres de leurs équipes affichent une meilleure performance et font preuve d'une plus grande créativité que les leaders qui n'ont que la capacité d'inspirer les autres. « Par la stimulation intellectuelle, nous dit la chercheuse, les leaders transformationnels encouragent l'échange d'information, ce qui peut ensuite favoriser une interprétation commune des processus propres à l'équipe. » Pour vérifier ses hypothèses, elle privilégie une étude expérimentale en comparant l'efficacité d'équipes de travail ayant un leader possédant ces différentes caractéristiques (inspiration et stimulation intellectuelle) ou non. La connaissance de ces mécanismes cognitifs « permettra de développer un modèle théorique plus adéquat des liens entre leadership transformationnel et processus cognitifs », mais surtout d'élaborer des programmes de formation mieux adaptés aux besoins des leaders.

ESSAYISTE OU ROMANCIER : DEUX MODES D'ÉCRITURE, UN SEUL COMBAT

Le cloisonnement entre les genres littéraires étant de plus en plus perméable, l'essayiste qui porte aussi le chapeau du romancier — ou vice versa — aura tendance à transposer certains de ses questionnements d'un genre à un autre. En d'autres mots, « le roman des critiques, par les moyens qui sont propres à l'écriture narrative, témoignerait d'enjeux symboliques qu'ils abordent dans leurs ouvrages universitaires ». Dans l'optique de cette hypothèse, François Ouellet, de l'Université du Québec à Chicoutimi, se demande « comment le critique littéraire développe un discours qu'il se trouve à réactualiser dans ses propres romans ». Pour répondre à cette question, le chercheur analyse les rapports de force symboliques entourant la question du père dans la littérature. La perspective théorique privilégiée est celle de la métaphore paternelle s'inspirant de la psychanalyse freudienne et lacanienne. Il étudie dans ce contexte les écrits de trois auteurs québécois : Jean Larose, Pierre Nepveu et Gilles Marcotte, dont les travaux, comme critiques et romanciers, représentent une contribution au développement de la réflexion sur le père. Le chercheur conduit ainsi une analyse de contenu sur l'ensemble du corpus romanesque et sur le discours critique de ces auteurs, du point de vue de la représentation du signifiant du père, c'est-à-dire du sens auquel renvoie l'idée du père dans la littérature. Une analyse comparative entre ces deux formes de discours permettrait de valider ou non l'hypothèse d'interfécondation d'un genre à un autre.



DÉPISTER LA DYSPHASIE CHEZ LES JEUNES

Les orthophonistes pourraient bientôt compter sur un outil d'évaluation clinique permettant de reconnaître plus facilement la présence d'un trouble du langage chez les tout-petits à l'occasion d'une consultation. Conçu pour les enfants francophones du Québec et du Canada, ce projet d'outil d'évaluation standardisé et normatif découlera de travaux que mènent Phaedra Royle et son équipe de l'Université de Montréal, travaux portant sur le syntagme nominal. Ce dernier est une structure syntaxique – par exemple, La petite pomme verte – acquise tôt dans la vie et qui comprend un déterminant (l'article ou le quantificateur), un nom, un complément et un ou plusieurs adjectifs attributifs. Si la chercheuse s'intéresse à une telle structure, c'est pour observer « les opérations morphologiques d'accord entre le nom et le déterminant (le/la) ou l'adjectif (petit/petite) », relativement faciles à obtenir chez des enfants en début de processus d'apprentissage de la langue, soit vers l'âge d'un peu plus de deux ans, mais difficiles à produire chez les enfants aux prises avec une dysphasie. Pour ce faire, elle observera des groupes d'enfants avec et sans troubles du langage (les enfants sans trouble étant le groupe témoin) constitués par tranches d'âge entre trois et six ans, dans le cadre d'activités ludiques. La comparaison entre les groupes devrait permettre de connaître les similarités et les différences en termes de développement du langage entre groupes témoins et dysphasiques, mais aussi « de vérifier quels indices de développement linguistique sont indicateurs d'un trouble du langage ». Ce sont là des travaux dont les retombées sur le plan du dépistage de la dysphasie pourraient favoriser une intervention plus précoce en matière de troubles du langage et, par conséquent, permettre une meilleure intégration scolaire des enfants en difficulté d'apprentissage.

HIP-HOP MADE IN QUÉBEC

Loin d'être un phénomène marginal ou émergent, la culture hip-hop est bien vivante au Québec. À preuve, un disque de hip-hop québécois peut atteindre des ventes de 40 000 copies. Les chansons hip-hop d'ici comportent de l'anglais standard et africain-américain, du français européen, du créole haïtien et du créole anglo-jamaïcain, de même qu'un mélange d'éléments linguistiques tirés du français québécois. De fait, la majeure partie des membres de la communauté hip-hop québécoise, natifs d'ici ou d'ailleurs, ont en commun le français comme langue de scolarisation. Comme le souligne Mela Sarkar de l'Université McGill, « le langage hip-hop reflète la diversité culturelle et linguistique qu'on retrouve dans les écoles et les communautés de jeunes adultes québécois ». Le programme de recherche s'intéresse à plusieurs aspects du hip-hop et de l'usage du français : comment, par exemple, le langage est-il utilisé par la communauté hip-hop québécoise ? Comment influence-t-il et reflète-t-il l'identité de la communauté des jeunes ? Quelles sont les implications pour les politiques linguistiques du Québec ? La chercheuse et son équipe tentent de trouver des éléments de réponse, par l'analyse des facteurs influant sur les variations linguistiques dans les textes des chansons, de même que par une

série d'entrevues avec des artistes de la scène hip-hop québécoise et de leur public. Première étude explorant le phénomène hip-hop dans le contexte linguistique et socio-politique du Québec, elle devrait fournir un nouvel éclairage sur les processus de construction identitaire et d'hybridité culturelle. Pour la chercheuse, cette approche est porteuse : « La langue utilisée dans la culture des jeunes a une portée significative, puisque leur culture influence le développement des sociétés. »

LES GRANDS CLASSIQUES DU THÉÂTRE À LA SAVEUR QUÉBÉCOISE

Que ce soit *L'avare* de Molière, *La mort d'un commis voyageur* de Miller, *Macbeth* de Shakespeare ou *Le prince travesti* de Marivaux – pour ne nommer que celles-là –, plusieurs œuvres du répertoire international de théâtre ont été mises en scène et jouées par les créateurs et acteurs d'ici, observées par la critique médiatique et savante de la scène québécoise. Et ce, après les décennies vides de l'après-guerre. Supposons, comme le pose Yves Jubinville de l'Université du Québec à Montréal, que « la création scénique ait cherché à reprendre le dialogue avec le répertoire », quelle place les œuvres qui le composent ont-elles occupée sur les scènes québécoises au cours du dernier quart du 20^e siècle et de quel traitement ont-elles fait l'objet dans le discours social ? Le chercheur et son équipe visent notamment à comprendre « les ressorts idéologiques qui travaillent la mémoire des praticiens et des commentateurs du théâtre québécois », à travers une quinzaine d'œuvres représentatives de l'activité théâtrale au Québec depuis le milieu des années soixante-dix. Cette « analyse croisée des discours scéniques et sociaux qui ont pour objet le répertoire » permettra de mettre au jour « la manière dont les metteurs en scène travaillent ainsi la mémoire du répertoire » et « les présupposés socio-esthétiques qui gouvernent l'interprétation des œuvres du répertoire ». Des travaux qui, à terme, permettront de mieux cerner « les relations que tisse la production théâtrale avec la réalité contemporaine ainsi qu'avec l'imaginaire historique qui sous-tend les pratiques artistiques ».

des mots, DES FAITS

Le domaine des communications et des nouvelles technologies de l'information soulève une autre réflexion fortement d'actualité, soit celle de la gestion de NTI. Comment doit-on régir Internet par exemple? Doit-on le faire? Et si nous le désirons, quels sont les dispositifs que nous devons déployer pour régulariser le réseau des réseaux?

Le Devoir, 30 octobre 2005

LE POIDS DE LA SCIENCE

La mondialisation de l'économie s'observe un peu partout, même dans le secteur des aliments que l'on trouve quotidiennement dans nos assiettes. Le développement du commerce international pose avec acuité, en effet, la question des préoccupations des consommateurs d'ici à l'égard de la salubrité et de la sécurité des produits agricoles et des denrées alimentaires provenant d'ailleurs. En 1995 entrait en vigueur l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) de l'Organisation mondiale du commerce; celle-ci est constituée de 147 États membres, dont le Canada. Afin de s'assurer que l'application des mesures SPS aille dans le sens d'un équilibre entre la liberté du commerce et la protection de la santé et de la vie, il fut décidé, nous dit Richard Ouellet de l'Université Laval, « de faire de la science l'outil privilégié qui allait dicter des mesures nécessaires à la protection SPS sans être inutilement restrictives pour le commerce ». Assurant jadis un rôle informatif dans les processus d'élaboration et d'application des normes de salubrité et de sécurité alimentaire, cet accord allait conférer à la science et aux scientifiques un rôle normatif en la matière. Sur ce plan, le poids des données scientifiques comme facteur présidant à l'élaboration de normes semble plus déterminant en regard des facteurs sociaux, économiques, environnementaux, juridiques et politiques dont doivent tenir compte les décideurs publics. « Quel rôle, se demande le chercheur, la science et les scientifiques jouent-ils dans l'élaboration, l'application et l'harmonisation des mesures sanitaires et phytosanitaires applicables au Québec, au Canada et dans la zone ALÉNA? » Le rôle normatif de la science dans l'Accord

SPS a-t-il eu une incidence en droit québécois et canadien, voire dans la zone ALÉNA? Par une analyse documentaire et une série d'entretiens avec des acteurs-clés, le chercheur vise une meilleure compréhension du phénomène de façon à permettre aux décideurs publics de jauger les facteurs autres que scientifiques dans l'élaboration de mesures sanitaires et phytosanitaires.

LA VERSION ASIATIQUE DE LA RÉSISTANCE À LA MONDIALISATION

Les manifestations à Seattle contre l'Organisation mondiale du commerce en 1999, les rassemblements à Québec contre la Zone de libre-échange des Amériques et à Gênes contre le Sommet du G-7 en 2001, voire le Forum social mondial qui se tient en marge du Forum économique de Davos, sont peut-être les exemples les plus spectaculaires d'un mouvement de mobilisation contre le développement économique néolibéral et la mondialisation, au nom d'une plus grande démocratie et d'un modèle de développement durable et équitable. Si l'on trouve dans différentes régions du monde des mouvements sociaux et des organisations non gouvernementales qui se mobilisent autour de processus politiques nationaux et internationaux, ce sont surtout ceux des pays de l'Occident qui ont fait l'objet de recherches. Peu d'études ont porté sur l'action collective transnationale en Asie du Sud-Est. Or, comme le précise Dominique Caouette de l'Université de Montréal, « l'intégration à l'économie mondiale à travers un modèle de développement industriel orienté vers l'exportation et la crise financière de 1997, qui a secoué l'ensemble de la région, a contribué à intensifier la densité organisationnelle des mouvements et des réseaux transnationaux de résistance et d'opposition à la mondialisation néolibérale ». Le chercheur pose sa mire sur la Thaïlande, la Malaisie et les Philippines, trois pays représentant différents degrés de libéralisation politique, et où l'organisation de la société civile constitue un pôle important de la vie politique : trois pays qui, avant la crise financière de 1997, étaient décrits comme les « tigres asiatiques » en raison du modèle d'industrialisation. Trois études de cas, afin d'expliquer la généalogie de l'action collective et d'évaluer son influence sur les politiques publiques de ces trois pays. Un tel projet permettra d'enrichir certainement les connaissances sur l'action collective transnationale et d'alimenter la réflexion des praticiens de la coopération internationale.



L'Europe *réinvestit* dans la science

C'est à Bruxelles qu'aura lieu en 2007 le lancement officiel du septième Programme-cadre européen en matière de recherche et d'innovation. La Commission européenne s'apprête à desserrer les cordons de sa bourse pour la recherche afin de *Bâtir l'Europe de la connaissance*, comme l'indique le nom du nouveau programme, d'une durée de sept ans.

Q uoi de mieux qu'un événement grand public pour souligner l'ambitieux septième Programme-cadre ? Le lancement coïncidera ainsi avec l'événement *Today is the Future*, qui se tiendra en mars 2007. Ce dernier donnera l'occasion aux Européens de prendre connaissance de plusieurs projets de recherche réalisés grâce au soutien financier de la Commission européenne.

UN DÉBUT DE RATRAPAGE POUR LES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Le septième Programme-cadre prévoit un réinvestissement important de fonds publics dans le système européen de recherche et d'innovation : 53,2 milliards d'euros (76 milliards de dollars), comparativement aux 19,1 milliards (27,2 milliards de dollars) du Programme-cadre précédent. La majeure partie du budget septennal, soit 32,4 milliards d'euros (45,7 milliards de dollars), ira garnir les enveloppes des neuf thématiques de recherche prioritaires, dont huit (*Alimentation, agriculture et biotechnologies; Énergie; Environnement; Nanosciences, nanotechnologies, matériaux et nouvelles technologies de production; Santé; Sécurité et espace; Technologies de l'information et de la communication; Transport*) faisant appel aux sciences de la santé, aux sciences naturelles et au génie. Qu'en est-il au juste pour les sciences sociales et humaines ?

Outre une contribution aux projets de recherche transdisciplinaires se situant dans ces huit thématiques, les chercheurs

des sciences sociales et humaines s'inscriront particulièrement dans la neuvième thématique, *Sciences sociales, économiques et humaines*. Un budget de 610 millions d'euros (860 millions de dollars) sera octroyé à cette thématique, soit une augmentation de 67 p. 100 par rapport aux fonds consentis à un champ de recherche équivalent dans le sixième Programme-cadre. Bien qu'il s'agisse d'un réinvestissement sensible dans la recherche en sciences sociales et humaines, l'effort demeure modeste en regard des 3,9 milliards d'euros (5,5 milliards de dollars) investis en moyenne dans chacune des huit autres thématiques.

MISE SUR PIED DU CONSEIL EUROPÉEN DE LA RECHERCHE

Le septième Programme-cadre prévoit également une enveloppe de 7,5 milliards d'euros (10,6 milliards de dollars) pour le tout nouveau Conseil européen de la recherche. Organisme autonome de soutien à la recherche, le Conseil sera dirigé par un conseil d'administration composé de membres de la communauté européenne de la recherche. La programmation du Conseil, qui reste à développer, devrait permettre d'accueillir à la fois des projets individuels et des projets provenant d'équipes de chercheurs de toutes tailles. Les demandes de subvention reposeront sur un système d'évaluation par les pairs.

Par cette initiative, la Commission européenne entend favoriser le développement d'une large base de recherche en



soutenant des projets originaux, sans liens directs avec les neuf thématiques prioritaires de recherche. On peut s'attendre à ce que les chercheurs des sciences sociales et humaines tirent leur épingle du jeu à l'occasion des concours.

L'augmentation substantielle de l'enveloppe budgétaire consacrée à la thématique *Sciences sociales, économiques et*

Bien qu'il s'agisse d'un réinvestissement sensible dans la recherche en sciences sociales et humaines, l'effort demeure modeste.

humaines et la création du Conseil européen de la recherche marquent sans conteste une évolution importante de l'action de l'Union européenne en faveur du développement de la recherche en sciences sociales et humaines. Une reconnaissance explicite de l'apport précieux de ces secteurs de recherche au développement de cette nouvelle Europe en construction. •

L'effet-école sur le développement de l'élève

L'élève et l'école sont au centre de ses préoccupations, la recherche et l'intervention sont ses deux pôles d'activité. Depuis plus de dix ans, le CRIRES cherche et innove afin que la réussite scolaire soit l'affaire du plus grand nombre possible d'élèves.



Claire Lapointe
Directrice du CRIRES
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval

Les données sur la réussite scolaire au Québec continuent d'être inquiétantes. Même si le décrochage scolaire d'aujourd'hui ne ressemble en rien à celui d'hier (66 p. 100 des élèves abandonnaient l'école dans les années 50), plus d'un jeune sur trois quitte encore l'école avant l'obtention de son diplôme secondaire.

Le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), qui a été créé en 1992 à l'Université Laval en association avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et qui fait partie des regroupements stratégiques soutenus par le Fonds Société et Culture, cherche à mieux comprendre ce problème de société. « La principale interrogation du centre est d'identifier la contribution spécifique de l'école à la réussite et à l'adaptation scolaires des élèves, explique Claire Lapointe, directrice du CRIRES. Notre laboratoire, c'est l'école. »

Pendant plusieurs années, les recherches universitaires se sont concentrées sur l'explication des différents facteurs individuels, familiaux et sociaux de la réussite scolaire. Pauvreté, problèmes d'apprentissage et de comportement, dynamique familiale, étaient à l'étude. Alors que ces facteurs expliqueraient jusqu'à 80 p. 100 des causes de décrochage, les recherches ont montré qu'une partie de la variance de la réussite d'un élève peut être expliquée par les caractéristiques de l'institution fréquentée. « Les pratiques des enseignants, les aspects organisationnels, le climat de travail, le mode de fonctionnement de l'équipe d'enseignants, le leadership de la direction, ces facteurs interagissent entre eux et affectent différents aspects du développement et de la scolarisation d'un élève », poursuit Claire Lapointe.

Or, comment, à travers ses programmes, ses pratiques, son organisation, l'école influence-t-elle le développement et les apprentissages des élèves? Peut-elle compenser le manque de stimulation, d'encadrement ou

de sécurité dans la famille ou le quartier? Quels sont les facteurs sur lesquels l'école peut avoir une emprise? Ces questions sont au cœur de la programmation scientifique du CRIRES qui regroupe une vingtaine de chercheurs de l'Université Laval, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université de Sherbrooke, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal. Le CRIRES est le seul regroupement de chercheurs au Canada à se consacrer entièrement à la problématique de l'effet de l'école sur la réussite scolaire.

La mission de recherche et d'intervention du regroupement amène les chercheurs à travailler en étroite collaboration avec le milieu scolaire et les parents, de même qu'avec le gouvernement qui a d'ailleurs confié à une de ses équipes la plus importante recherche évaluative jamais réalisée encore au Québec.

AGIR AUTREMENT

Depuis le début des années 2000, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a entrepris une vaste stratégie d'intervention, *Agir autrement*, communément appelée la SIAA, dont l'objectif principal est d'aider les écoles situées en milieu défavorisé à innover, à améliorer leurs pratiques et à développer une culture de planification et de suivi des actions éducatives. Près de 25 millions de dollars sont consacrés chaque année à ce programme d'intervention qui se déploiera jusqu'en 2007. « Au Québec, c'est une première », affirme Michel Janosz, professeur à l'Université de Montréal et responsable de l'évaluation longitudinale de ce programme réalisée par une équipe de six chercheurs membres du CRIRES. « On prend des mesures avant, pendant et après les interventions, explique Michel Janosz. C'est d'une complexité abyssale, nous suivons de 20 à 30 mille jeunes par année dans 80 écoles à travers la province. » →

Le CRIRES veut faire de l'Observatoire un lieu virtuel international de diffusion de connaissances scientifiques et de pratiques éprouvées, de même qu'un lieu d'échange en matière de réussite scolaire. (www.crires-oirs.ulaval.ca)

Selon l'équipe du CRIRES, la SIAA est devenue un berceau très important d'innovations en éducation au Québec. En soi, la stratégie repose sur une démarche structurée de résolution de problèmes, ainsi que sur la mobilisation et la participation active de tous les acteurs, à toutes les étapes. Au total, deux cents écoles secondaires, parmi les plus défavorisées de la province, sont impliquées dans ce programme censé avoir des effets positifs sur le potentiel éducatif des écoles et la réussite des élèves. Il s'agit d'une première expérience pour le ministère d'intégrer un devis formel d'évaluation dirigée par une équipe indépendante de chercheurs universitaires. « Une attente importante, c'est que tous les acteurs puissent en arriver à apprécier l'utilité de notre évaluation », affirme Michel Janosz. Les premiers résultats de l'évaluation des effets de la stratégie d'intervention *Agir autrement* sur les écoles révèlent de fortes tendances à une amélioration du climat scolaire, un des facteurs institutionnels favorisant la réussite scolaire.

Une des caractéristiques de cette collaboration « université-communauté scolaire » porte aussi sur la rétroaction continue prévue pour aider les responsables

de la mise en œuvre de la SIAA à ajuster leurs actions en continue ainsi qu'aider les écoles à ajuster leur planification. « La question ici n'est pas de publier nos résultats de recherche deux ans après la collecte

« C'est d'une complexité abyssale, nous suivons de 20 à 30 mille jeunes par année dans 80 écoles à travers la province. »

de données. Nous avons, déjà trois mois après une première collecte de données, transmis nos analyses directement aux responsables du ministère », raconte Michel Janosz. Dans un cas important, la diffusion des résultats d'évaluation d'implantation a eu un impact majeur sur la prise de décisions. « Nous avons constaté que plusieurs commissions scolaires peinaient à offrir un soutien efficace aux écoles et le ministère a réagi rapidement en rajustant son plan d'action en fonction de nos recommandations », ajoute le chercheur qui se réjouit de la rencontre de ces deux mondes tout en reconnaissant avoir lui-même beaucoup appris de ses interactions avec les décideurs.

COMPRENDRE LES MILIEUX

Les chercheurs conviennent de l'importance de comprendre et d'identifier les bonnes pratiques éducatives à mettre en œuvre, mais reconnaissent à quel point l'étude des milieux scolaires et la dynamique entre la recherche et la pratique sont devenues incontournables. Parmi les nombreux projets en cours au CRIRES, l'évaluation du programme *Vers le pacifique* a permis, non seulement d'étudier les effets de cette intervention visant à prévenir la violence par la promotion de conduites pacifiques, mais d'observer aussi comment la qualité de



l'implantation avait un effet direct sur l'efficacité de l'innovation.

Vers le pacifique est un programme de médiation par les pairs conçu par le Centre international de résolution de conflits et de médiation (CIRCM) et qui s'adresse aux milieux scolaires de niveaux maternelle et primaire. Le programme a été implanté dans huit écoles de Montréal, Laval et Saint-Jérôme, avec un groupe-contrôle de cinq écoles dans ces mêmes régions. « Le programme a eu un effet positif sur l'acquisition de compétences de coopération et sur la diminution de problèmes extériorisés, a constaté François Bowen, membre du comité d'orientation scientifique du CRIRES et responsable de la recherche évaluative. Les effets sont aussi modérés selon l'âge et le sexe de l'élève, les filles et les plus jeunes enfants étant davantage susceptibles d'être influencés par le programme. »

Les résultats de la recherche évaluative portant sur les trois premières années du programme ont surtout révélé à quel point l'efficacité du programme et son impact réel sur les comportements pacifiques sont directement reliés à la qualité de la mise en œuvre.

Comme l'implantation du programme se situait dans le cadre d'un « Projet école » où tous les intervenants devaient apporter leur participation active, certains milieux n'ont pas été en mesure de franchir l'étape de la mise en œuvre. Afin d'assurer la réussite et la longévité de l'intervention, il s'avère impérieux de soutenir l'implantation du programme dans les écoles. François Bowen travaille d'ailleurs avec un autre chercheur du CRIRES, Jean Bélanger, professeur à l'Université du Québec à Montréal, sur un modèle d'implantation de « school improvement » pour mettre en œuvre le programme de façon plus étendue. « Mais, peu importe la qualité d'une innovation, si certaines écoles ne sont pas prêtes encore à intégrer le changement, soit à cause d'un manque de ressources, d'une résistance ou d'un manque de leadership et de soutien, toute intervention est vouée à l'échec », reconnaît François Bowen.

D'après ces chercheurs du CRIRES, les disparités entre les écoles à cet égard ne sont pas tant liées aux

facteurs socioéconomiques, culturels ou régionaux, mais plus à la taille de l'établissement et aux problèmes d'ordre organisationnel. « Plus la taille d'une école est importante, plus il est difficile pour elle d'innover, observe Michel Janosz. Réussir à réunir et à mobiliser le personnel autour d'un projet d'école, d'un système de valeurs et de bonnes pratiques éducatives, semble beaucoup plus laborieux et demande des stratégies différentes. »

MEILLEURE EXPLOITATION DES CONNAISSANCES

Les recherches longitudinales menées par l'équipe de Laurier Fortin, professeur à l'Université de Sherbrooke, ont aussi contribué à éclairer les facteurs individuels du décrochage scolaire. En collaboration avec trois autres chercheurs, Laurier Fortin travaille depuis de nombreuses années à relever les facteurs de prédiction du décrochage scolaire. Les chercheurs ont réussi à dresser une typologie des trajectoires menant au décrochage, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence. Avec tout ce bagage de connaissances, cette équipe du CRIRES est convaincue qu'il faut revenir à des niveaux plus élevés d'aide individuelle aux élèves dans les écoles et développer une culture de la recherche en milieu scolaire.

Un des défis que le Québec doit relever est de stimuler l'intérêt des enseignants pour les résultats de la recherche en éducation, pertinents à l'innovation en milieu scolaire. « En santé, personne n'aurait l'idée de ne pas se tenir à jour sur les résultats des recherches, explique Denyse Lamothe, coordonnatrice à la direction du CRIRES. En éducation, nous n'avons pas encore cette culture d'intégration des nouvelles connaissances. »

Le lancement en mars 2006 de l'Observatoire international de la réussite scolaire va certainement aider à développer cette culture de transfert des connaissances. Parmi ces activités de transfert, outre le bulletin du CRIRES publié à grande échelle, l'observatoire met à la disposition des internautes une veille documentaire, sous forme de fiches, des résultats de recherche sur plusieurs thèmes liés à la réussite scolaire. Chaque fiche résume de façon conviviale les résultats des recherches les plus pertinentes des chercheurs du CRIRES, mais aussi de partout à travers le monde. Le site étant gratuit et bilingue, il compte déjà plus de 500 abonnés.

Par ailleurs, une des particularités du centre est de faire des analyses secondaires de données empiriques rassemblées depuis une dizaine d'années. « Nous exploitons le potentiel maximal d'une vingtaine de bases de données existantes, longitudinales et transversales, pour faire des analyses secondaires, explique Michel Janosz. C'est une économie substantielle sur la capacité de production des chercheurs. »

Pour l'avenir de la recherche, l'équipe du CRIRES est convaincue que l'étude de l'influence des facteurs institutionnels et individuels permettra de faire les percées les plus importantes dans la compréhension des processus favorisant la réussite scolaire et la prévention de l'échec et de l'abandon. •

« Plus la taille d'une école est importante, plus il est difficile pour elle d'innover. »

Par Nathalie Dyke
Collaboration spéciale

FORCES ET FAIBLESSES DU SYSTÈME SCOLAIRE AU QUÉBEC

« C'est très peu connu, mais nous avons un des meilleurs systèmes scolaires au monde », affirme Claire Lapointe qui déplore l'image négative de l'école publique québécoise diffusée dans les médias. « Dans les concours internationaux, en mathématiques, en sciences et en langue maternelle, les élèves du Québec se situent toujours parmi les premiers, très près de ceux du Japon et de la Corée, et loin devant ceux de la France et des États-Unis. » Au Québec, il n'y aurait presque plus de relation significative entre le niveau socioéconomique des parents et la réussite des élèves. « On aurait donc réussi à contrer, sur

une grande population et grâce au projet de la réforme Parent des années 1960, l'influence du niveau socioéconomique et de l'éducation des parents comme facteurs prédisant l'adaptation et la réussite scolaire de l'enfant. Le Québec serait une des seules sociétés à avoir atteint cet objectif d'accès à l'école pour tous », affirme la directrice du CRIRES. Michel Janosz abonde dans le même sens. Alors que les États-Unis sont en tête de file quant à la conception de programmes d'amélioration du système scolaire public, le Québec devancerait la France, la Suisse et l'Italie qui commencent à peine à

mettre sur pied des initiatives en ce sens. « On a un très bon système, reconnaît-il. Le Québec a aussi développé une grande diversité de voies de réinsertion scolaire, nous sommes très forts à récupérer des élèves et à les intégrer dans des voies de formation tardive. En bout de piste, le Québec arrive à un taux de diplomation de 85 p. 100 lorsque les jeunes arrivent à 22 ou 23 ans. » Mais il y a place à l'amélioration. Par exemple, le Québec a beaucoup à faire dans la formation aux métiers techniques et dans l'amélioration du milieu de travail des enseignants dont 30 p. 100 quittent la profession en début de carrière.

LA SCIENCE EN MANQUE D'ÉLÈVES

En comparaison avec d'autres pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économique, le Québec est à la traîne en ce qui concerne le nombre de personnes diplômées en sciences. Environ 50 p. 100 des étudiants du collégial qui s'inscrivent dans ce secteur d'études abandonnent leurs cours pour suivre un autre programme, et les filles sont particulièrement sous-représentées. Steven Rosenfield du Collège Vanier et son équipe ont tenté de comprendre le phénomène à partir de deux hypothèses : les conceptions d'enseignement d'un professeur influent sur sa façon d'agir en classe et ont un impact sur l'environnement d'apprentissage ; les perceptions qu'ont les élèves de l'environnement d'apprentissage sont reliées à leur performance et à leur persévérance scolaires.

En examinant la situation dans les cégeps anglophones de Montréal, le chercheur a constaté que les élèves quittent les disciplines scientifiques à la vitesse « grand V », et que les filles les abandonnent encore plus rapidement. Ce désintérêt marqué « [...] s'expliquerait en grande partie par le fait que le mode actuel d'enseignement de ces matières est en réalité périmé ». Conclusion choc pour le corps professoral et les autres intervenants concernés par la pédagogie au collégial.

L'étude révèle cependant ceci : les enseignants qui cherchent à créer un environnement de soutien à la démarche pédagogique des élèves seraient plus motivés à utiliser des méthodes d'enseignement associées au soutien du changement conceptuel. Par ailleurs, le succès et la persévérance scolaires seraient affectés positivement dans la mesure où les élèves perçoivent un soutien de leur environnement d'études. En somme, le chercheur estime qu'en relevant la qualité de l'enseignement en science dans les écoles québécoises, l'avenir de la relève scientifique serait moins préoccupant.



PARCOURS SCOLAIRE SOUS INFLUENCES

Un facteur central à l'engagement et à la réussite scolaires est très certainement la motivation de l'élève. Mais les élèves n'ont pas tous le même degré de motivation envers l'école, et les enseignants doivent déployer différentes stratégies pour les stimuler dans leurs apprentissages. Dans sa recherche, Thérèse Bouffard de l'Université du Québec à Montréal a examiné, d'une part, la perception des élèves et de leurs enseignants quant à l'utilité de diverses stratégies motivationnelles et, d'autre part, l'impact des perceptions des élèves sur leur profil motivationnel.

Les résultats d'un questionnaire administré à des enseignants et à des finissants en formation des maîtres ont

permis de constater des visions différentes de l'utilité des stratégies motivationnelles. Selon la chercheuse, « certaines stratégies nécessitent plus d'expérience pour cibler le contexte où leur utilisation adéquate peut [...] se révéler utile ». Les répondants considèrent que les stratégies faisant la promotion de l'autonomie sont stimulantes pour les élèves.

L'étude indique qu'à force de fréquenter l'école, les élèves semblent avoir moins de facilité et moins de plaisir à y être. Comme l'indique la chercheuse, « l'effet lune de miel [...] s'estompe ». Autre élément d'importance, « les élèves qui rapportent aimer l'école estiment recevoir davantage de soutien de la part de leur enseignant que ceux qui disent ne pas l'aimer ». Plus ils perçoivent un soutien positif de la part de leur enseignant, meilleur est le sentiment d'efficacité personnelle des élèves, et plus ils s'engagent à l'école.

En cohérence avec cette constatation, les enseignants considèrent les stratégies motivationnelles « plus utiles pour motiver les élèves qui aiment l'école que pour ceux qui ne l'aiment pas ». Motiver les élèves qui aiment moins l'école n'est pas un mince affaire, et il semble que « la formation des maîtres prépare mal [les enseignants] à faire face à ce genre de situation ». La formation des maîtres doit par ailleurs favoriser le développement d'un sentiment d'efficacité positif des élèves et apprendre aux enseignants comment ne pas nuire à ce développement parfois si fragile.



Du *transfert* de connaissances indispensable à l'innovation

Actifs dans les secteurs de l'informatique, de la biotechnologie ou de l'éducation, trois secteurs-clés de la société québécoise du savoir, les CLT exploitent la connaissance pour en faire ressortir l'innovation. En plus de se distinguer par la façon d'accomplir leur mission et de répondre aux besoins de leurs clients, ils contribuent tous au développement économique et social du Québec.

Comment faire en sorte que le fruit des recherches scientifiques puisse trouver des applications concrètes? Comment les besoins des différents secteurs d'activité de la société peuvent-ils être satisfaits par les résultats des recherches? À cet égard, le Québec se positionne de façon remarquable. Les Centres de liaison et de transfert (CLT) créés par le gouvernement du Québec il y a déjà plus de 20 ans sont de véritables agents de liaison entre les différents milieux de la recherche et les secteurs-clés de la société. Constitués en équipe allant d'une dizaine à plus de 80 employés, leur mission consiste essentiellement à réaliser un transfert efficace des connaissances et à effectuer la liaison entre des mondes en apparence antagonistes.

Or, les CLT se distinguent par leurs façons originales d'accomplir leur mission et de répondre aux besoins de leurs clients. Parmi les six CLT que compte le Québec, certains ont leur propre équipe de chercheurs, d'autres se concentrent davantage sur les fonctions de liaison, de mise en réseau et d'accompagnement, mais toujours en visant l'objectif de favoriser le plus possible le transfert des connaissances les plus pertinentes à l'innovation et au changement. Qu'il s'agisse d'informatique, de biotechnologie ou d'éducation, les CLT sont un maillon indispensable à l'innovation.

RELIER DEUX MONDES

« Notre préoccupation est d'aider les PME de toutes les régions du Québec à être innovantes pour qu'elles puissent

maintenir leur position concurrentielle », explique Jean-Maurice Plourde, président-directeur général du Centre québécois de valorisation des biotechnologies (CQVB). Fondé en 1996, le CQVB travaille sur une base sectorielle afin de cultiver un climat d'innovation au sein des PME oeuvrant en nutrition, en santé et en développement durable. Cette fonction de liaison se traduit autant par des échanges avec les chercheurs afin qu'ils prennent connaissance des problématiques industrielles, que par des rencontres avec les entreprises pour leur faire connaître les résultats de recherche. « En 20 ans, nous avons été partie prenante dans plus de 65 entreprises au Québec », précise-t-il.

De par sa grande connaissance du secteur des technologies de l'information (TI) et de son large réseau de contacts, le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO) offre une gamme de services variés visant à améliorer la productivité et le bien-être des citoyens, notamment en santé et en éducation, mais aussi en affaires électroniques et en services gouvernementaux. Depuis 1987, projets de recherche, mandats de veille stratégique, grandes enquêtes et sondages en passant par une foule d'activités organisées pour diffuser les résultats de recherche, le CEFRIO fait appel à un bassin de près de 50 chercheurs en sciences humaines et sociales au Québec, aux États-Unis et en Europe. Près de 150 membres industriels, gouvernementaux et universitaires font affaires avec le centre.

« Parmi les grands enjeux pour le Québec, il est important d'améliorer la capacité des trois niveaux de gouvernement à travailler ensemble sur le plan technologique », observe Monique Charbonneau, présidente-directrice générale du CEFRIO. L'objectif du centre n'est pas de développer des TI, mais d'en promouvoir un usage plus intelligent. Par exemple, comme le service haute vitesse est pratiquement accessible sur tout le territoire, le Québec est fin prêt pour le développement de « collectivités ingénieuses », branchées et favorisant la mise en réseau des services en tout genre.

Fondé en 2002, le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) a pour mission d'accroître la réussite éducative par la production, la diffusion et l'accompagnement d'instruments d'intervention visant à agir tant sur l'élève que la famille et l'établissement

Le Québec est fin prêt pour le développement de « collectivités ingénieuses ».

scolaire. « Notre distinction en tant que CLT repose sur le fait que nous travaillons sur des problématiques sociétales, explique Christian Payeur, président du CTREQ. Nous n'avons pas de marché au sens solvable du terme, mais nous répondons à des besoins sociaux majeurs. »

L'objectif du CTREQ est d'arrimer les résultats de recherche les plus susceptibles de contribuer à la conception et à la réalisation d'outils destinés au

personnel des écoles primaires et secondaires, des commissions scolaires et des collèges, aux parents et aux élèves. Certains professionnels œuvrant auprès des jeunes et de leur famille dans le secteur des services sociaux (CLSC, centres jeunesse, maisons de jeunes, organismes communautaires et d'éducation populaire, etc.) et de l'emploi (carrefours jeunesse-emploi) sont aussi visés.

PARTICULARITÉS DU TRANSFERT DE CONNAISSANCES

« Le transfert de connaissances exige beaucoup de temps, estime Monique Charbonneau du CEFRIO. C'est une activité risquée et coûteuse qui peut déranger certaines pratiques établies. » Or, cette activité n'en est pas moins indispensable. Au CEFRIO, la fonction de transfert de connaissances se traduit essentiellement

« Les fonds du gouvernement peuvent agir comme levier pour attirer d'autres sources de revenus. »

par des activités de recherche-action. « Nous trouvons des terrains d'expérimentation pour les chercheurs, explique-t-elle. De cette façon, le transfert des résultats est plus riche pour les clients. » Toutes les études financées par le CEFRIO se font sur le terrain et un plan de transfert est prévu dès le début du projet. Celui-ci peut-être initié soit par des membres du centre qui ont des idées d'innovation, soit par des chercheurs universitaires qui proposent des applications de leurs recherches. « Le plus souvent, le CEFRIO identifie des problématiques émergentes, comme le télétravail, et décide de faire converger les recherches et les pratiques en organisation », affirme Monique Charbonneau.

Au CTREQ, une des particularités du transfert de connaissances porte sur les efforts de confrontation, perçus nécessaires par Christian Payeur, entre les chercheurs universitaires et les milieux d'intervention. Le centre s'est

doté d'une structure légère qui traduit un principe d'intervention : « faire faire » plutôt que de produire à l'interne. « Nous fonctionnons sur appel de projets, le centre ne produit jamais lui-même les outils », précise-t-il. Une consultation réalisée en 2004-2005, visant à identifier les besoins des milieux de pratique, a permis de déterminer les thèmes de l'apprentissage scolaire, les comportements et attitudes des élèves, et les relations entre la famille, l'école et la communauté comme priorités pour le développement d'outils de sensibilisation, de dépistage et d'intervention. « Or, la vision des chercheurs entre souvent en contradiction avec les besoins ressentis des milieux », a observé le président du CETREQ. D'où l'importance de faire arrimer les deux le plus possible.

Une des particularités du transfert de connaissances au CQVB est d'utiliser différentes sources de savoir. « Nous tentons aussi de faire connaître les résultats des recherches menées dans des laboratoires publics comme ceux du ministère de l'Agriculture du Canada ou même des laboratoires privés », explique Jean-Maurice Plourde. Ne se limitant pas à la recherche en milieu universitaire, le CQVB se perçoit comme un « courtier neutre » qui accompagne les entreprises, s'associe à des partenaires stratégiques qui ont des besoins d'innovation pour faire du développement technologique. « Nos interventions se situent en amont au processus d'innovation afin de faciliter la mise en place de mécanismes qui ont un effet moteur sur l'innovation », précise-t-il.

FACTEURS DE RÉUSSITE

Les CLT se distinguent aussi par leurs modes de financement. Les fonds de base proviennent en grande partie du gouvernement, ce qui peut représenter jusqu'à 80 p. 100 du budget de fonctionnement, mais chacun cherche à diversifier ses sources de revenus. À cet égard, le CQVB dont le budget provient à 50 p. 100 des contributions gouvernementales a mis sur pied

un système de remboursement des entreprises. « Lorsque nous finançons un projet d'innovation, si l'entreprise atteint ses objectifs de développement et que le projet devient rentable sur le marché, elle doit nous rembourser la subvention octroyée au départ », explique Jean-Maurice Plourde.

Or, les dirigeants des CLT sont unanimes : l'avenir de ces centres dépend en grande partie du soutien ferme et récurrent du gouvernement. « Puisque nous sommes situés en amont à l'innovation proprement dite, il n'y a pas de rentabilité directe de nos activités, affirme Jean-Marc Plourde du CQVB. Les fonds du gouvernement peuvent, par contre, agir comme levier pour attirer d'autres sources de revenus. » Pour sa part, Christian Payeur du CTREQ considère que l'engagement du gouvernement qu'il vient d'obtenir pour les trois prochaines années va permettre au centre de ne plus être en mode de survie. « Nous prévoyons également mettre sur pied une fondation afin de diversifier nos sources de revenus », ajoute-t-il.

Parmi les facteurs de réussite dans le domaine de la biotechnologie, Jean-Maurice Plourde du CQVB est convaincu que le transfert de connaissances doit vraiment répondre à un besoin. « Des indicateurs de marché sont nécessaires, affirme-t-il. Une véritable innovation se fait quand le produit est rendu sur le marché. » Or, ce travail nécessite des ressources humaines compétentes et une équipe dévouée au transfert de connaissances.

« Un des obstacles au transfert de connaissances, particulièrement dans

des mots, DES FAITS

On a tendance à penser au transfert de technologie avant tout en termes économiques, mais le transfert de recherches en sciences sociales est aussi important. « Il ne faut pas oublier que 80 p. 100 des recherches se font en sciences sociales et humaines »

Louise-Marie Thomassin, coordonnatrice du Forum
Recherche-Innovation Outaouais,
Les Affaires, 30 septembre 2006

les PME, c'est le manque de crédibilité des agents de transfert au sein de leur propre organisation », affirme Monique Charbonneau du CEFRIO. Dans plusieurs cas, la plupart des individus impliqués dans des activités avec le CEFRIO sont des spécialistes en technologie de l'information ou en ressources humaines. Ces personnes n'ont pas toujours le pouvoir de provoquer des changements

organisationnels pour implanter une utilisation plus intelligente des TI. « Pour faire face à ce défi, nous tentons de nous impliquer dans des projets d'innovation technologique avec l'appui de la haute direction le plus possible », explique Monique Charbonneau.

Dans un secteur comme l'éducation, Christian Payeur du CTREQ estime que plus le transfert de connaissances

sera une tâche valorisée au sein de la communauté de chercheurs, plus les rapprochements entre les mondes de la pratique et de la recherche pourront évoluer. « Nous devons continuer à élaborer un langage commun pour que le transfert de connaissances fasse encore plus de sens », conclut-il. •

Par Nathalie Dyke
Collaboration spéciale

résultats de recherche

LA POPULATION HOMOSEXUELLE ET INTERNET : RENCONTRES, SEXE ET CONFIDENCES

En quelques années seulement, Internet s'est imposé comme un outil de communication indispensable dans toutes les sphères de la vie. De plus en plus de personnes naviguent quotidiennement sur la Toile ou utilisent la messagerie électronique, véritable révolution qui fait paraître la bonne vieille poste complètement obsolète.

Une des industries ayant contribué à l'essor d'Internet est sans aucun doute l'industrie du sexe. Sites de rencontres et clavardage, mais aussi sites pornographiques, tout se côtoie dans le cyberspace. Pour la population homosexuelle entre autres, Internet a transformé les façons de communiquer, d'interagir, de chercher et de trouver des partenaires sexuels.

Cette révolution n'ayant pas fait l'objet de recherches approfondies et les répercussions des usages sociosexuels d'Internet dans la population homosexuelle et

bisexuelle au Québec étant encore méconnues, l'équipe de Joseph J. Lévy de l'Université du Québec à Montréal a cherché à documenter ce phénomène et sa portée. Ses travaux visaient à dégager les représentations, les pratiques et les expériences rattachées aux usages sociosexuels d'Internet, de même que les risques et les contrecoups sur la vie des individus.

Les résultats de l'étude indiquent qu'Internet est perçu comme un moyen confidentiel et économique facilitant les rencontres ainsi que la gestion des relations interpersonnelles. Comme le précise le chercheur, Internet a l'avantage de « [...] constituer un milieu de socialisation important, en particulier pour les personnes provenant des régions ou de villages où la vie gaie est limitée ». Les répondants de l'étude considèrent également qu'Internet leur a permis d'élargir leur réseau social, de développer des habiletés sociales ainsi que d'enrichir leur registre d'expériences sexuelles.

Mais il y a un autre côté à la médaille. Internet est perçu négativement lorsqu'il est question de stabilité et de satisfaction : on considère les rencontres sans lendemain et parfois décevantes. Certains répondants estiment qu'Internet a des effets négatifs en ce qu'il perturbe le quotidien, notamment le travail et le sommeil. Des répondants ont même comparé le réseau à une dépendance, une drogue, et afin d'en limiter les impacts négatifs, s'imposent des restrictions quant au temps passé en ligne.

Cette recherche démontre qu'Internet « [...] joue un rôle important dans la dynamique sociosexuelle des personnes gaies et bisexuelles francophones et qu'il constitue un outil de socialisation et d'acculturation significatif ». De ce fait, il « [...] peut devenir un outil d'intervention dans la mise en place d'informations préventives pour le milieu gai ».



Un *savoir* à construire et à partager

Au terme d'intenses travaux de planification, le Fonds Société et Culture diffusait récemment l'essentiel de son plan stratégique 2006-2009. Un plan qui porte le sceau de la cohérence et de la continuité dans l'action. En voici les grandes lignes.

Le Québec est incontestablement une société du savoir : sa prospérité économique, son dynamisme social et son affirmation identitaire passent de plus en plus par la connaissance. La consolidation et le renouvellement du savoir reposent sur une solide base de recherche, et c'est par des décennies d'efforts soutenus que le Québec est parvenu à se doter d'un système de recherche et d'innovation performant. C'est aussi en continuant de miser sur ceux et celles qui construisent, acquièrent, partagent et utilisent le savoir qu'il en tirera pleinement bénéfice.

Dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, le Fonds constitue la première source de financement. Il en découle une responsabilité marquée à l'égard du développement d'une large base de recherche et du positionnement de l'expertise québécoise à travers ses pôles d'excellence.

Les interventions du Fonds passent par une lecture constante des principaux éléments de contexte présents dans l'environnement de recherche et, plus largement, dans l'environnement global. Ces éléments font ressortir trois enjeux prioritaires : la relève scientifique ; l'équilibre entre les acquis et les nouveaux besoins ; la mobilisation des acteurs et des savoirs. De ces enjeux découlent quatre orientations stratégiques que le Fonds entend privilégier au cours de la période 2006-2009.

Consolider l'environnement de recherche en conservant la capacité de répondre aux besoins émergents – Le Québec compte maintenant plusieurs crêneaux d'excellence et

entités de recherche reconnues dans divers domaines. Il importe de les maintenir et de les développer, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux courants en émergence. C'est pourquoi le Fonds maintiendra une programmation se distinguant par sa géométrie variable, offrant plusieurs niches de financement sans redondance des objectifs et complémentaires à l'offre fédérale. La priorité à la relève sera également maintenue et les efforts d'internationalisation s'intensifieront.

Soutenir la recherche s'inscrivant dans les grandes priorités nationales, économiques et culturelles du Québec – L'établissement des priorités de recherche fait nécessairement partie d'une stratégie d'ensemble afin de maximiser la cohésion et la performance du système de recherche et d'innovation. Dans cette perspective, le Fonds participera à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de recherche et de transfert de connaissances en lien avec chacun des défis relevés dans l'enquête *Perspective Science, Technologie et Société*. De plus, il poursuivra le développement d'actions concertées visant à appuyer décideurs et intervenants dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques publiques.

Contribuer à la mobilisation des savoirs, à l'intensification du partage et de l'utilisation des connaissances – Le transfert, la diffusion, la vulgarisation et l'appropriation des connaissances recouvrent des réalités différentes selon les grands secteurs de recherche. En sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, les résul-

tats de recherche apparaissent rarement comme des découvertes, et les relais pour en assurer le rayonnement demeurent peu développés. Dans une visée de mobilisation des savoirs, le Fonds multipliera les occasions d'échange entre chercheurs et utilisateurs de la recherche, en mettant en place des dispositifs de partage des connaissances et d'expériences d'innovation.

Appuyer et servir la communauté de la recherche et contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation – Fort d'une culture de consultation bien établie et outillé d'une programmation renouvelée, le Fonds poursuivra ses efforts afin de soutenir et d'appuyer la communauté de la recherche, qu'il s'agisse de services en ligne, de diffusion d'information, de soutien au processus d'évaluation ou d'accompagnement des administrateurs de la recherche. •



LES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, LES ARTS ET LES LETTRES

50 % DES CHERCHEURS DE NOS UNIVERSITÉS
UNE FORCE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

De la *recherche* sur l'économie, l'emploi et les marchés • l'éducation et la réussite scolaire • l'apprentissage des langues • le développement des personnes, des familles et des communautés • la gestion des entreprises et des institutions • l'éthique et la gouvernance • les médias et les communications • la culture d'ici et d'ailleurs • les relations internationales et la mondialisation • les enjeux démographiques et les relations interculturelles • les arts visuels et médiatiques • l'aménagement urbain • les diverses formes de pauvreté...

Afin d'assurer le *développement* d'outils et d'actions concrètes pour aider nos enfants à apprendre • faciliter le travail des parents • accroître la performance des PME • mieux dépister et prévenir la déviance et la criminalité • améliorer la gestion du risque, des crises et des conflits • assurer la protection des gens, des biens et de l'environnement • optimiser l'efficacité des systèmes de santé et d'éducation • favoriser le développement des régions • contribuer au patrimoine collectif • affirmer la place du Québec dans le monde...

**UNE AUTRE FAÇON
DE VOIR LA R-D !**

nos recherche changent le monde

À Québec
140, Grande-Allée Est
4^e étage Québec (Québec) G1R 5M8
Téléphone : (418) 643-7582
Télécopieur : (418) 644-5248

À Montréal
500, boul. René-Lévesque Ouest
17^e étage, bureau 100, Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : (514) 873-1298
Télécopieur : (514) 873-9382

www.fqrrsc.gouv.qc.ca

**Fonds de recherche
sur la société
et la culture**

Québec 

